LA CROIX

BIMENSUEL CATHOLIQUE DE DOCTRINE ET D'INFORMATION DU BENIN

44ème année — numéro 538 29 Juin 1990 — 100 Francs CFA

FACE A NOS RESPONSABILITES

Le courant de transparence gorbatchevienne qui traverse le monde a sonné le glas des régimes dictatoriaux à Parti Unique dans les Pays de l'Est mais aussi en Afrique. Ainsi, et spontanément, le vent de la liberté souffle violemment dans maints pays de notre sous-région. Le Sénégal, malgré son pluripartisme ouvert et son amorce démocratique n'a pas échappé à l'emprise de ce phénomène; la Côte d'Ivoire et le Gabon subissent l'assaut musclé de leurs masses qui n'entendent faire aucune concession à leurs chefs, ceux-là même qu'elles ont idolâtrés pendant plusieurs décennies ! Le déroutant Président Doe Samuel du Liberia est aux abois et ne sait où donner de la tête...

Chez nous, au Bénin, une inquiétante confusion se profile à l'horizon. Il est à craindre qu'elle n'engendre le désordre, l'anarchie. En effet, on constate avec appréhension que l'impatience des couches sociales — les travailleurs et les étudiants notamment — à réclamer intempestivement ce qui leur est pourtant légitimement dû ne conduise le renouveau actuel dans l'impasse. Les descentes même pacifiques dans les rues ne feront qu'empirer la situation très difficile dans laquelle se débat le Gouvernement de transition pour résoudre les problèmes très préoccupants qu'il a hérité du régime précédent et auxquels il doit faire face. Mais, que peut-il faire d'autre ? Sinon de s'efforcer de redresser lentement peut-être, mais sûrement, le navire béninois en dérive ! Ce n'est pas une tâche aisée. Et ce n'est plus un secret pour personne. Le leg de DIX-SEPT ANS du régime PRPB est lourd, très lourd ! Tout est à reprendre. Un tour d'horizon fait frémir devant l'immensité de la tâche du Gouvernement de M. Nicéphore Soglo. Malgré sa ferme volonté, sa compétence, sa puissance de travail, peut-il, avec l'indispensable et précieux concours de ses collaborateurs immédiats en venir à bout, dans le délai imparti ? Nul doute, les Gouvernements futurs auront eux aussi du pain sur la planche. Ne nous illusionnons pas. Les agitations désordonnées ne feront que compliquer leur tâche et affaiblir leurs actions. Et ce serait alors un grand dommage, un désastre pour notre Pays, le Bénin, qui traverse un moment critique voire crucial de son

(Lire la suite à la page 3)

IMPOTS-TRESOR: A QUAND LA FIN DE LA GUERRE DES PRIMES ?

Les travailleurs de la Direction du Trésor et de la Comptabilité publique et les services annexes ont déclenché, le lundi 25 juin dernier, une grève dite « d'avertissement » de 48 h. Ce mouvement de débrayage est le résultat d'une crise qui couvait depuis dans cet établissement : le transfert du recouvrement des impôts à la Direction des impôts. Si avant la Conférence Nationale ce volet se confondait avec les revendications socio-politiques comme dans nombre de sociétés, offices ou établissements divers, après la Conférence ; les trésoriers se sont évertués à le mettre davantage en exergue. Désormais, les agents du trésor exigent le rétablissement de la « vérité ». Ils demandent la remise en cause pure et simple de l'arrêté n° 876-C/PCC du *04 juillet 1988* qui consacre le transfert du recouvrement des impôts directs et taxes assimilées de la Direction du Trésor à celle des impôts. Pour les trésoriers, la fonction du fiscaliste (direction des impôts), est d'émettre tout simplement les rôles, c'est-à-dire tous les actes administratifs préalables au recouvrement. Il revient alors au Trésor de recouvrer. Ce principe de la séparation des fonctions d'ordonateur et du comptable est le seul garant de l'orthodoxie financière, brandissent les trésoriers.

UNE DIRECTION DU TRESOR QUI S'AFFAIBLIT

En fait, la grogne des travailleurs de la Direction du Trésor et de la Comptabilité publique et des services annexes n'est pas liée au seul facteur des primes de recouvrement des impôts directs et taxes assimilées. Depuis 1970, plusieurs fonctions de la Direction du Trésor ont été transférées à d'autres directions du Ministère des Finances. Ainsi, aujourd'hui, des directions telles que la Direction des douanes et droits indirects, la Direction des affaires monétaires et bancaires, la Caisse autonome d'amortissement dépendent directement du Ministère des Finances. Les avantages liés naturellement à ces fonctions se sont envolés. A cela s'ajoute cette décision de transfert du recouvrement des

(Lire la suite à la page 12)

DEMOCRATIE: QUELLE REALITE?

PAR LE PROFESSEUR ALBERT NOUHOUAYI

Le mot en lui-même ne souffre d'aucune ambiguïté. Son sens étymologique est suffisamment clair et sans équivoque : **gouvernement du peuple.** Les Grecs qui en avaient l'art et la pratique n'ont jamais prétendu rien lui ajouter : ni préfixe ni suffixe. En dehors de ce cadre originel, des esprits malins auraient voulu manœuvrer ce sens ou inventer un autre stratagème en stipulant par exemple, par un mauvais goût de fausse et vaine précision : gouvernement libre d'un peuple libre, ou encore gouvernement du peuple en toute liberté ou quelque autre formulation de ce genre, tout comme naguère, dans les pays de l'Est, ce mot a été flanqué, abusivement du reste, de l'adjectif « populaire ». C'est à croire qu'on ne fait jamais assez confiance à ce mot qui, pourtant, se suffit à lui tout seul. C'est à croire aussi qu'on nourrit une certaine prudence ou peut-être même une certaine méfiance vis-à-vis de sa réalité. Quelle forme de gouvernement au monde paraît naturellement plus propre à « la popularité » qu'une démocratie ? Pourtant, dans les faits, rien n'a été si moins populaire que précisément les démocraties dites populaires. N'est-ce donc pas qu'une démocratie peut toujours cacher quelque chose et bien souvent son contraire ?

Comment alors ne pas donner raison à Solon, le vieux sage de l'Antiquité à qui l'on posa un jour la question suivante : « quelle est d'après vous la meilleure forme de gouvernement ? ». Il répondit tout tranquillement par une double question : « A quelle époque ? et pour quel peuple ? » Apparemment, quelle astuce ou quel faux-fuyant ? quelle subtile gymnastique pour esquiver une bonne question ! Pour certains peut-être, quelle mauvaise réponse !

Mais à bien y réfléchir, pouvait-on et pourrait-on mieux répondre

(Lire la suite à la page 6)

A L'ECOUTE DU PAPE

LES LAICS DOIVENT ETRE DES ARTISANS DE RECONCILIATION ET DE PAIX

Dans l'Exhortation apostolique Christifideles laici, adressée à toute l'Eglise après le Synode des Evêques de 1987, j'ai voulu mettre en relief le fait que « des situations nouvelles, dans l'Eglise comme dans le monde, dans les réalités sociales, économiques, politiques et culturelles, exigent aujourd'hui, de façon toute particulière, l'action des laïcs. S'il a toujours été inadmissible de s'en désintéresser, présentement, c'est plus répréhensible que jamais. Il n'est permis à personne de rester à ne rien faire » (n. 3)

Dans ce document, je signalai trois éléments qui peuvent servir à mieux cerner les défis de cette « magnifique et dramatique heure de l'histoire » (Ibid.). En premier lieu le sécularisme et l'indifférence religieuse, qui affectent aujourd'hui non seulement les individus mais des communautés entières. Ce phénomène incide sérieusement sur le peuple chrétien et réclame avec urgence une nouvelle évangélisation. Il s'agit du premier grand défi pour les chrétiens : s'engager activement pour rendre présent le message de l'Evangile dans la société de notre époque.

En second lieu, je mentionnai les injustices dont la personne humaine est l'objet, qui se manifestent par de fréquentes violations des droits qu'elle subit aujourd'hui, qu'il s'agisse de l'enfant à naître, ou de ceux qui vivent opprimés et en marge. D'où l'énorme responsabilité des fidèles laïcs d'affirmer avec for-

(Lire la suite à la page 9)

TRIBUNE LIBRE

CELA N'ARRIVE QU'AUX AUTRES

PAR ADRIEN AHANHANZO GLELE, INGENIEUR AGRONOME

La Conférence Nationale des Forces Vives du Bénin a commencé le 19 février de cette année de grâces 1990. Elle ne s'est pas achevée le 28 février : elle se poursuit, dans son esprit et dans ses exigences, et il en sera ainsi longtemps encore, bien longtemps en tout cas après l'installation des institutions « définitives » et les structures que la Constitution aura prévues pour un nouvel Etat et la nouvelle République.

Les hommes semblent avoir la mémoire courte, et le perpétuel recommencement des mêmes erreurs, des mêmes fautes, indique bien que nous n'avons pas toujours une bonne approche des distorsions, ni une bonne vision des remèdes. Nos capacités et compétences ne peuvent être mises en cause, il reste la volonté de faire bien, de faire mieux : AVONS-NOUS JAMAIS EU, TOUS, LE DESIR REEL ET SINCERE DE FAIRE MIEUX QUE NOS PREDECESSEURS QUI ONT ECHOUE ? AVONS-NOUS JAMAIS EU LA FERME VOLONTE DE REUSSIR... POUR LE BIEN COMMUN ?

Le 26 octobre 1972, dans l'après-midi, un coup d'Etat militaire, le 5ème réussi en 12 années d'indépendance, renversa l'impossible Conseil Présidentiel, le célébrissime « Monstre-à-trois-têtes ». Jamais semble-t-il, coup d'Etat n'a été aussi bien accueilli. Même ceux qui ont été renversés devaient se féliciter plus tard de cette « heureuse issue »...

Tout le monde espérait, pour une fois que les militaires, habitués à ce genre d'exercice et après quatre répétitions, allaient enfin user d'expérience et « faire les choses proprement ». Il s'avéra très rapidement que ces messieurs n'avaient même pas un début de programme ; ils n'avaient pas la moindre petite idée sur ce qu'il fallait faire ; ils n'avaient apparemment pas de « chef politique », un de ces penseurs à la Sankara qui dicte une orientation, galvanise ses troupes autour d'idées autres que les seules « consignes militaires du Règlement »... La voie était désormais ouverte aux jeux de la jungle où la ruse, les échaffaudages, les copineries, la roublardise... l'emportent sur l'analyse sereine, des méthodes de travail élaborées et éprouvées, le rassemblement de toutes les valeurs objectives autour des problèmes concrets et d'objectifs précis.

Dans une confusion idéologique où certains officiers ont décidé de faire le jeu et le lit des jeunes civils, (cadres intellectuels et universitaires dont beaucoup devaient être de bonne foi), et de démontrer qu'ils étaient, non pas de bons soldats (car ils ne l'ont peut-être jamais été), mais de piètres marxistes, le Discours-Programme dit de « Politique Nouvelle d'Indépendance Nationale » est né. On pouvait avoir été pour... on pouvait avoir été contre. S'il avait été correctement appliqué, nous aurions pu apprécier : il ne sera jamais mis en œuvre !... bien que certaines de ses dispositions étaient judicieuses.

De scandale en scandale, le régime a été confronté de l'INTERIEUR à une sordide affaire opposant entre eux les officiers auteurs du coup d'Etat du 26 octobre 1972 et pères de la future « Révolution Béninoise ». Elle aurait pu être résolue avec élégance ; elle a été escamotée, comme toujours, ouvrant la voie à une série de manipulations et d'intrigues politiques où beaucoup ont tiré la ficelle et où peu ont eu à gagner quoique ce soit, le grand perdant étant le peuple, naturellement.

On a parlé à l'époque de « lutte pour le pouvoir »... La crise qui a commencé en ce moment-là, et qui était tout à la fois une crise du Droit, une crise de la Morale, une crise sociale et naturellement une crise politique, devait conduire, de fuites en avant, en violations de toutes nos valeurs de culture et de civilisation, au dénouement du 28 février 1990 (annoncé déjà par maints événements et dont les derniers furent les décisions exceptionnellement graves du 7 décembre 1989), qui proclame la naissance d'une Nouvelle légitimité.

LOURD BILAN

Dans notre pauvre pays, à la veille de la Conférence Nationale, le bilan était désespérément lourd :

Il n'y avait plus de Droit ;

Il n'y avait plus d'Ecole ;

Il n'y avait plus d'Administration ;

Il n'y avait plus de Salaires ;

Il n'y avait plus d'Economie ;

Il n'y avait plus de Banque ;

Il n'y avait même plus d'Armée Nationale...

Il n'y avait plus d'Etat, même si nous continuons d'avoir un Chef de l'Etat !

Et pourtant...

Et pourtant, l'Autorité pendant ces 18 dernières années était assumée par des hommes et des femmes qui en avaient la compétence : Militaires ou civils, ils étaient souvent jeunes, étaient souvent des cadres universitaires de bon niveau, ne manquaient pas d'expérience professionnelle ou politique,

— pour la plupart issus de familles anonymes peut-être mais respectables, donc ayant reçu une bonne éducation ;

— pour la plupart de grands croyants, la grande majorité étant des chrétiens, et même des chrétiens pratiquants, protestants ou catholiques ... Bien que se disant marxistes, donc athées, tous ceux de leurs camarades qui sont morts ont eu droit aux honneurs des funérailles religieuses : le Dieu qu'ils ont combattu publiquement et tapageusement au cours de leur vie sur terre, dans son Existence et dans ses Lois, il a fallu qu'ils recourent, après leur mort, à sa Miséricorde et à son Amour infinis !

pour la plupart d'anciens militants de mouvements d'émancipation, mouvements de jeunes, syndicats ou partis politiques clandestins, donc habitués aux débats d'idées et conscients des devoirs de la Justice et des exigences du Droit et du Développement...

Exactement comme le sont les autorités du Gouvernement transitoire et du Haut Conseil de la République.

Exactement comme le seront — on peut le parier ! — les autorités de la future Nouvelle République...

Exactement comme nous le sommes tous !...

Et pourtant !...

L'histoire est riche de ces aventures humaines où les expériences des uns profitent rarement aux autres : l'histoire de notre Pays était suffisamment riche de tant de « choses à ne plus faire ». Les jeux stériles, la ruse surtout, les combinaisons et associations contre-nature, la primauté de la force brute et brutale sur le Droit, l'impasse du liberticide, le monologue érigé en principe de gouvernement, la « courtisannerie », l'enrégimentement, le mensonge... tout cela a fait long feu chez nous en quelques années d'indépendance, et les différents échecs des différents régimes politiques les ont définitivement condamnés. Il fallait avoir le courage de faire autre chose. Il faut avoir désormais assez de bon sens pour faire autrement !...

REFLECHIR ENSEMBLE

Il ne s'agit point de donner des leçons, ou d'écrire « un traité du parfait politique ». Nous avons le devoir de REFLECHIR ensemble à tous les blocages du passé et d'initier un SYSTEME non exhaustif de principes, d'idées, de règles qui vont donner, s'ils étaient bien acceptés, bien compris et bien appliqués, les plus grandes chances à notre pays qui est certes un pays pauvre, mais qui récèle assez de ressources surtout humaines pour vivre dignement et honnêtement.

Notre conviction profonde est que l'on ne peut rien faire, ni de sérieux, ni de durable, et en particulier on ne peut assumer correctement les responsabilités du Pouvoir politique, si l'on n'a pas de solides références morales !

Il existe à ce sujet, deux références fondamentales dont l'ignorance, la mise à l'écart, le mépris ou la violation, ne sont jamais restés impunis surtout dans notre Pays :

— La crainte et l'amour de Dieu,

— la considération du prochain et le respect scrupuleux du Peuple.

Je ne connais pas d''exemple, dans notre Pays ou ailleurs, où il en a jamais été autrement !

En tout ce qu'il fait, dans tous les actes qu'il pose, le Responsable politique plus que tout autre DOIT CRAINDRE DIEU ET RESPECTER SCRUPULEUSEMENT LE PEUPLE.

Le pouvoir, dans sa nature et dans son essence est une grande tentation et comporte en lui-même beaucoup de pièges. Il faut être réellement « prépapré », être doué d'une grande personnalité morale et spirituelle, pour assumer le pouvoir dans la crainte de Dieu et le respect scrupuleux du peuple. A défaut de cela, vous succombez à toutes les tentations, allant de l'exercice à contre-sens, à l'abus, et finalement vous ne serez jamais qu'un petit plaisantin et un autocrate, avec les spectacles de désolation que nous avons eus sous les yeux : un pays où tout est sinistré : l'Administration, l'Ecole, l'Economie, l'Armée, la Jeunesse, les Relations interhumaines... Même la Famille, en maints endroits, n'a pu échapper au cataclysme...

D'ABORD CHACUN

L'avant-projet de Constitution de la Nouvelle République est rédigée. Elle est en train d'être popularisée pour enfin être soumise au référendum. Les Constituants ont dû faire tout ce qu'ils ont pu, du moins il faut l'espérer, pour nous éviter de retomber dans les abus d'hier. Mais il y eut la Loi Fondamentale, et ELLE N'ETAIT PAS AUSSI MAUVAISE QUE CELA... et BIEN APPLIQUEE, ELLE AURAIT PU NOUS GARANTIR, elle aussi, certains droits.

L'Etat de Droit, ce n'est pas nécessairement le texte, ce n'est pas forcément la loi, ce n'est pas que la Loi Fondamentale. C'est D'ABORD chacun :

— Chacun faisant effort de « RESPECTER LA LOI PARCE QUE C'EST LA LOI » ;

— Chacun refusant de faire ce qui n'est pas permis, refusant de le faire faire, de le commanditer, refusant de le cautionner...

— Chacun refusant le MENSONGE : nous disons qu'il y a MENSONGE, par exemple, lorsqu'il m'est demandé de CROIRE, qu'un cadre PEUT avoir été Directeur de Cabinet, Directeur Général d'un Ministère, donc Collaborer avec un Ministre, sans être un tant soit peu solidaire de la politique, des mé-

(Lire la suite à la page 7)

SIGNAUX DE MISE EN GARDE

Deux contraintes majeures risquent de faire obstacle au succès du Renouveau Démocratique, comme elles ont d'ailleurs toujours fait barrage au développement de la démocratie, de la liberté, du débat politique enrichissant, et finalement au développement soutenu et harmonieux de notre Pays.

* La première de ces contraintes est le sommet, la tête de l'Exécutif.

Il nous faut au sommet de nos institutions, à la tête de nos gouvernements, des hommes de très grande valeur morale, de très grande droiture, et d'une exceptionnelle fermeté sur les principes et les valeurs qui font une Nation, conduisent un Etat. Exemples et phares, ils doivent inspirer estime sinon admiration, respect, même si leurs actions donnent lieu à des critiques. Il est important, ici comme ailleurs, ici mieux que nulle part, que les responsables sachent bien ce que veut dire être chef, partout mais mieux encore dans notre pays, et qu'ils veuillent bien être un tel chef ! Il faut évacuer les clichés, les caricatures et retrouver dans nos traditions, dans notre Histoire, des sources d'inspiration.

On ne s'improvise pas chef, et justement notre Histoire enseigne que des précepteurs forment et façonnent les futurs rois dans leur rôle de Dirigeant. Il n'y a aucune école pour former au métier de chef, mais il est évident que chacun, lorsqu'on est appelé à assumer ces fonctions au sommet, doit s'y préparer de toutes les manières possibles, notamment en édifiant pour soi un « Code des manières et des choses ».

On parle beaucoup de transparence ces temps derniers et on a sans doute raison : mais qu'est-ce qu'un chef dont ceux qu'il conduit, gouverne, ne comprennent pas toujours les raisons de ses choix, de ses démarches quotidiennes ou ponctuelles, ne peuvent s'identifier à ses préoccupations ? . . .

Qu'on se souvienne, il n'y a pas si longtemps que cela, de certains dossiers qui ont défrayé la chronique et sur lesquels les soupçons ou même les enquêtes aboutissaient au sommet de l'exécutif.

La plupart de nos malheurs sont venus presque toujours, d'ABORD d'un sommet où le chef n'a pas toujours « SU s'assumer pour le bonheur et la dignité de ses concitoyens ». Nous voulons pouvoir être désormais fiers de nos chefs ; c'est pourquoi il leur faut un gros effort de dépassement de soi, à tous les points de vue, moral, matériel, spirituel, pour nous donner des raisons d'agir et d'espérer. Nous voulons des chefs compétents, travailleurs, intègres, dignes.

* La seconde contrainte extrêmement préoccupante est . . . l'intellectuel dahoméen.

Civil ou militaire, aucun dirigeant politique de ce pays n'a pu rien décider, rien faire, sans consulter au préalable un « expert en la matière » : magistrat, économiste, ingénieur ou autre. Qu'on se souvienne : jamais aucun Chef de l'Etat, depuis 30 ans, n'a eu autant de conseillers techniques dans toutes les disciplines que le Président Mathieu Kérékou . . . au point qu'on a pu parler souvent de DEUX Gouvernements parallèles ! Et qui oserait mettre en doute la connaissance des dossiers, la compétence de ces conseillers à l'Economie, conseillers juridiques, conseillers au Développement Rural, etc . . . qui ont défilé à la Présidence depuis 1975 ? ... Le Comité Central du PRPB lui-même avait SES « Commissions de ceci ou de cela », pour la plupart dominées par des intellectuels dont certains sont tout à fait bien. Il n'est pas jusqu'à l'ANR, pour mettre en place ces « ressources de matière grise » ! . . .

Et pourtant ! . . .

Nous disons, sans la moindre réserve, que la responsabilité personnelle de tous les cadres qui ont mal géré des services ou des sociétés est et demeure directement engagée. S'ils étaient restés à leurs postes c'est parce qu'ils étaient d'accord avec ce qu'on leur demandait de faire, et qui pouvait être des entorses à la déontologie. Sinon ils auraient osé : Ils avaient en conscience le devoir impérieux de démissionner, de refuser, de résister — beaucoup l'on fait n'est-ce pas ? — , mais ils avaient préféré rester, PARCE CE QUE CELA LES ARRANGEAIT BIEN, ET PARCE QU'ILS Y TROUVAIENT LEURS COMPTES. Parfois la désobéissance est un devoir, même un droit. Dans certaines circonstances, même les plus anodines, il faut sa-

(Lire la suite à la page 10)

FACE A NOS RESPONSABILITES

(suite de la première page)

existence. Notre devoir aujourd'hui et demain, Béninoises et Béninois, est de taire nos récriminations, nos doutes, nos clivages et d'accepter stoïquement tous les sacrifices susceptibles d'aider le Gouvernement à trouver les voies et moyens pour sauver le Pays du naufrage. Dans les circonstances actuelles, aucun sacrifice ne sera trop grand ni superflu. Faut-il le rappeler, depuis les temps immémoriaux, lorsque la Nation est en danger, ce sont toutes les forces vives — hommes et femmes en âge de porter les armes — qui se mobilisent pour combattre, acceptant le sacrifice de leur vie pour sauver la Patrie. Dieu merci, nous n'en sommes pas encore là. Ce que nous demande aujourd'hui le Bénin, ce sont nos sueurs, nos privations, notre modération et nos efforts, pour permettre au Gouvernement de transition de remettre le train de l'Etat sur les rails.

Il n'est un secret pour personne qu'avec le pillage de nos Banques et la mise à sac des caisses de l'Etat, notre Pays est criblé de dettes et, par voie de conséqence, est en pleine banqueroute. Ce sont là des réalités avec lesquelles nous devons compter. C'est par de véritables accrobaties financières et grâce à des concours extérieurs que le Gouvernement arrive à payer les salaires et à assurer le bon fonctionnement de l'Etat. Le recouvrement des impôts qui s'est sensiblement amélioré, les recettes douanières, portuaires, et autres ne suffisent pas à faire face aux charges que l'Etat doit assumer quotidiennement, à plus forte raison, résorber en un temps record, soit en quelques semaines, les impayés de plusieurs années antérieures. Les bailleurs de fonds n'accordent pas habituellement leur concours pour payer les fonctionnaires, les militaires et autres agents. Leurs interventions sont assorties des conditions précises et sont orientées vers des secteurs définis (développement, santé, enseignement, travaux publics...) Les aides financent ainsi des projets précis : investissements productifs et sociaux. Nous n'avons pas le droit de feindre d'ignorer ces impératifs et nous devons agir en conséquence. Taisons donc un instant nos critiques destructives, négatives et nos revendications intempestives quoique légitimes et ne nous acharnons pas sur le Gouvernement de transition, ne le harcelons pas par des exigences égoïstes et inopportunes. Il faut bien situer les responsabilités, les chercher ailleurs. Nous n'avons pas le droit de nous tromper d'objectifs, d'adversaires. Ceux qui ont pillé les banques et détourné les deniers publics qu'ils ont pris soin de camoufler, de dissimuler, ne se laisseront pas facilement « dépossédés ». Ils se défendront et la procédure qui les conduira à rendre gorge sera longue. Certes, le Gouvernement Soglo l'entamera, et s'efforcera de la faire aboutir, mais n'en viendra pas à bout en si peu de temps. Soyons donc réalistes et patients.

Les mois à venir s'annoncent troubles sinon houleux quand on considère la frénésie avec laquelle les partis politiques se constituent en vue des prochaines élections. Déjà, les tenants d'une certaine politique et leurs activistes sillonnent les villes et les campagnes pour asseoir leurs bases électorales. Tout cela est normal et bon. Mais évitons, avec réalisme, le désordre et l'intolérance. Le snobisme et les slogans creux qui ont cours ailleurs ne doivent pas être de mise chez nous.

De tout temps et particulièrement dans la conjoncture actuelle, chez nous, la presse a un important travail de formation, d'éducation, d'éveil des consciences à faire sur le terrain. Ainsi, c'est avec enthousiasme que la flopée des journaux actuels est saluée, surtout chez les anciens, témoins de la glorieuse période de la presse dahoméenne d'avant et d'après la guerre de 1939-1945 où les journaux tels que « La Voix du Dahomey », « Le Phare du Dahomey », « Les Echos du Cercle d'Allada », « L'Etoile du Dahomey », « L'Etendard » etc. pour ne citer que ceux-là, excellaient dans l'information. Ce sont des organes impartiaux d'information malgré l'épée de Damocles du colonisateur suspendue... en permanence sur leurs têtes. Cette glorieuse et exaltante période de notre histoire est illustrée par le rétentissant « Procès de la Voix du Dahomey », procès qui a duré du 29 janvier au 10 juin 1936 et a connu 41 audiences (Cf. Le Témoignage : si notre Pays, l'Ex-DAHOMEY vous était conté — d'André Pognon).

Au terme de cet article, qu'il nous soit permis de rappeler aux compatriotes de la presse écrite, parlée ou télévisée qu'il leur incombe dans ces moments critiques de notre histoire et ce pour le relèvement moral, politique, économique et social de notre Pays, un impérieux devoir ; celui d'informer avec une scrupuleuse objectivité le peuple. Qu'ils n'oublient pas qu'ils constituent le quatrième pouvoir et sont la lumière de la Nation, du pouvoir et du peuple qui compte sur eux pour être informé de façon impartiale de tout ce qui se passe autour de lui, dans le Pays jusque dans le plus petit hameau et à l'étranger. L'information peut conduire à toutes sortes de situations : c'est une arme à double tranchants ; qu'ils sachent donc en user judicieusement et sans hargne, sans acrimonie, sans haine, sans trop viser le sensationnel, la vente et rien que la vente du journal. En un mot, tout ce qui peut induire en erreur... porter atteinte à la réputation, à l'honneur, et à la dignité d'autrui et troubler la paix et la concorde entre les fils de ce pays doit être évité. C'est une noble mission que les hommes de la presse ont à accomplir ; c'est une lourde responsabilité qu'ils ont à assumer. Sachez donc, journalistes, vous montrer dignes de votre profession et surtout de notre Nation.

André POGNON

CULTURE

VOYAGE A TRAVERS NOTRE MONDE CULTUREL

Aux Camps des Séminaristes de l'archidiocèse de Cotonou, nous avons eu deux conférences relatives à l'histoire de notre pays. La première, exposée par M Hyacinthe Dognon, nous donne un bref aperçu de l'état de la recherche historique en République du Bénin.

La deuxième vous sera livrée dans le prochain numéro.

Le nombre des ouvrages consacrés à la République du Bénin est particulièrement élevé. Curieusement, il n'existe pas de bibliographie complète de la République du Bénin malgré quelques tentatives. En 1962, tout de même, le Rd Père Michel Dujarier a pu constituer une bibliographie de 600 titres portant sur l'histoire, les coutumes, la littérature, l'art, les cultes traditionnels, laquelle bibliographie est éditée par l'Institut Supérieur du Bénin en 1967.

Pour tenter d'établir un état de la recherche historique au Bénin nous nous sommes inspirés de cet important travail actualisé par Robert Cornevin dans son ouvrage : **« La République Populaire du Bénin : des origines dahoméennes à nos jours.** G.P. Maisonneuve et Larose et Académie des Sciences d'Outre-mer, 1981, 584 p ».

Mais le présent exposé repose sur l'analyse des ouvrages parus depuis 1962, y compris thèses et mémoires. Il sera présenté sous forme de tableau que nous commenterons et analyserons avant de dégager quelques pistes de recherches.

TABLEAU N° 1 : REPARTITION GEOGRAPHIQUE

Ensemble des pays	Sud	Centre	Nord
51	68	5	24

TABLEAU N° 2 : REPARTITION CHRONOLOGIQUE

Avant XIXè siècle	XIXè siècle 1950	Après 1950
4	56	4

4 8

TABLEAU N° 3 : REPARTITION THEMATIQUE

Ethnologie Anthropologie	Histoire coloniale	Histoire économique	Histoire politique ou règnes	Art	Archéologie	Cultures matérielles	Enseignement	Etudes sur les femmes	Peuplement
34	48	5	14	9	2	2	6	2	1

1ère remarque

Ce tableau n'est qu'un échantillon des travaux consacrés à l'histoire de la République du Bénin depuis 1962. Nous n'y avons pas mentionné les publications des administrateurs coloniaux, les travaux portant sur le développement économique et culturel (soit 57 titres) notamment ceux portant sur l'évolution socio-économique, ni certaines thèses d'urbanisation et de médecine qui contiennent d'intéressants renseignements historiques.

De même certaines publications classées dans la rubrique littérature ne sont pas prises en compte et pourtant leur intérêt pour l'histoire nationale est loin d'être négligeable.

Exemples :

NOIR (Louis) : Une amazone de Béhanzin, Paris 1892.

SEVRY (André) : Côte des Esclaves, Grasset 1930.

YERBY (Franck) : The man from Dahomey : an historial novel — Heinemann, Londres 1971... etc.

2ème remarque : **notre échantillon varie (numériquement parlant) d'un tableau à un autre pour plusieurs raisons :**

— Certains travaux, malgré les thèmes bien définis, ne s'inscrivent dans aucune séquence de notre découpage chronologique.

— D'autres, bien identifiés au niveau de la zone géographique, le sont moins bien sur les plans chronologique et thématique.

3ème remarque : **outre les travaux strictement consacrés à la République du Bénin, les études historiques portant sur les peuples frontaliers des Etats voisins (Nigeria, Niger, Burkina Faso, Togo) constituent un apport appréciable à la bibliographie nationale. Pour le présent entretien, nous n'avons pas jugé utile de faire ce tour d'horizon, très instructif du reste.**

En dépit de tout ce qui précède, les titres consultés nous permettent de faire, dans la mesure du possible, le point de la recherche historique en République du Bénin à partir des tableaux géographique, chronologique et thématique établis ci-dessus.

II. — ANALYSE

A. — SUR LE PLAN GEOGRAPHIQUE

Le tableau n° 1 nous montre que le sud (à savoir de la côte jusqu'à la latitude d'Abomey) paraît le mieux étudié avec 68 titres sur 148 soit 45,9 % des travaux de notre échantillon. Ensuite vient le Nord (actuellement les provinces du Borgou et de l'Atacora) avec 24 titres sur 148 soit 16,2 %. Enfin le centre, géographiquement appelé le Moyen-Bénin (entre approximativement ATCHERIGBE et les confins du district rural de Bantè), fait figure d'un laissé-pour-compte avec 5 titres soit 3 % environ.

Ces chiffres, bien que donnant une première idée, cachent de nombreuses réalités.

Ainsi dans le Sud, certaines régions ont beaucoup plus polarisé l'attention des chercheurs que d'autres. Il s'agit d'Abomey, d'Allada (ou Adanhounsa), de Ouidah et de Porto-Novo et dans une moindre mesure Jɛken (actuel Godomey).Cela se comprend aisément à cause de l'existence en ces lieux de royaumes célèbres tels ceux du Danxɔmɛ et de Hogbonu qui sont les plus étudiés.

Allada tient son importance entre autres du rôle joué dans la migration des Agasuvi, futurs fondateurs des royaumes du Danxɔmɛ et Hogbonu sans oublier ses relations avec l'Europe depuis des siècles.

Quant à Ouidah, c'est sa situation côtière qui a favorisé son rôle de premier plan dans le commerce triangulaire Europe — Afrique — Amérique, singulièrement dans la traite négrière. Si les recherches ont privilégié ces régions, doit-on croire qu'elles y sont plus aisées compte tenu de leur passé plus ou moins bien gravé dans la mémoire collective et du fait que les archives en font largement mention ? La réponse n'est pas aisée. On constate simplement en plus que des deux thèses d'Etat en histoire soutenues par des Béninois, l'une est consacrée au royaume de Danxɔmɛ (Djivo Adrien), Gbéhanzin et Agoli-Agbo, le refus de la colonisation dans l'ancien royaume du Danxɔmɛ 1875-1900) — Paris 1979-1980.

B. SUR LE PLAN CHRONOLOGIQUE

Notre souci en adoptant ce découpage est de voir le pourcentage des travaux consacrés à l'histoire ancienne par rapport à ceux relatifs à l'histoire plus récente ou contemporaine. Le tableau n.2 nous montre aisément que la majorité des travaux se concentrent sur le XIXè siècle et la première moitié du XXè siècle, soit 73,68 % des titres consultés. Le rapport se présente d'ailleurs comme suit :

Histoire des XIXè et XXè siècles : 68 titres soit 89, 47 % ;

Histoire antérieure au XIXè siècle : 5 titres soit 5,26 %;

Il est vrai que les XIX-XXè siècles présentent des thèmes très intéressants rien qu'autour du fait colonial, mais la période antérieure n'en présente-elle pas davantage ? Nous constatons simplement la désaffection des chercheurs vis-à-vis des thèmes relatifs à cette période sans être en mesure de l'expliquer correctement.

C. SUR LE PLAN THEMATIQUE

Les thèmes les plus développés sont ceux relatifs à l'histoire coloniale et aux royaumes.

Histoire coloniale : 48 titres soit 39 % ;

Histoire des royaumes : 14 titres soit 11,38 % ;

L'essentiel ici est de localiser les thèmes qui sont moins étudiés. Le tableau n.3 les indique déjà clairement à travers les chiffres (nous y reviendrons).

III. BILLAN.

Au-delà de ces chiffres statistiques, il importe de se rendre à l'évidence que le nombre des études historiques consacrées à la République du Bénin, particulièrement important, contraste avec l'insuffisance des connaissances historiques sur le pays.

En effet, il y a un déséquilibre évident entre le Nord et le Sud en faveur de cette dernière région, curieux constat qui vient comme pour renforcer le sentiment « méridino-centriste » de nombre de Béninois.

Ce déséquilibre régional cache bien d'autres.

Au Nord, les travaux sont consacrés aux royaumes de Nikki, Kouandé, Djougou, aux figures politiques tels Kaba, Saka Yérima, Bio Guéra.

Au Sud, c'est le Danxɔmɛ, Hogbonu et Ouidah qui, rappellons-le, sont les plus étudiés ; mais le Danxɔmɛ arrache la vedette aux autres entités politiques. Il y a donc un déséquilibre local auquel s'ajoute celui interne à chaque localité. Ainsi, à Abomey, toutes les études historiques portent sur les règnes notamment ceux d'Agadja, de Guézo, de Gbéhanzin, d'Agoli-Agbo et les aspects so-

(Lire la suite à la page 10)

UN PEU DE DISTRACTION

LES SEPT ERREURS

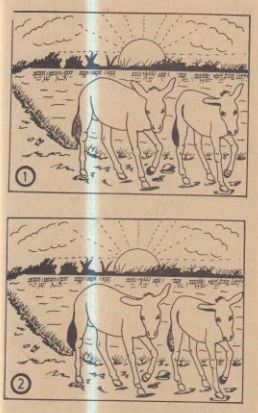

(Solution à la page 9)

LE MESSAGE SECRET

Un message proverbial est inscrit sur le cercle ci-dessus. Pour le trouver, partez de la lettre pointée et tournez dans le sens des aiguilles d'une montre. Vous devez sauter un certain nombre de lettre chaque fois, toujours le même. Si vous avez bien choisi ce nombre, vous reconstituerez ce proverbe qui, au sens propre dit : *Une vie de plaisir amène d'amers regrets.*

(Solution à la page page 9)

LES SYNONYMES

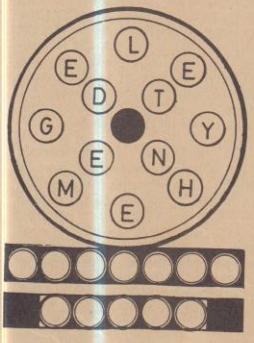

Découvrez deux synonymes comportant sept et cinq lettres, en utilisant toutes les lettres mentionnées dans les cercles.

(Solution à la page 9)

CHIFFRES CODES

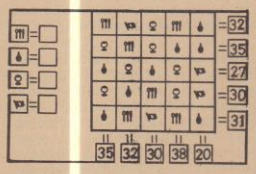

Dans la grille ci-dessus, les chiffres ont été remplacés par des symboles. Chaque symbole représente toujours le même chiffre. Au bout de chaque ligne horizontale et verticale se trouve le total obtenu par additions successives de cette ligne.

Trouvez quel chiffre de 1 à 9 se trouve derrière chacun des symboles utilisés.

(Solution à la page 6)

MIEUX VAUT EN RIRE

LA POLICE CHERCHE DEUX CADAVRES

Isaac et Jacob vont se baigner à la rivière. On parie ? dit Isaac. On parie pour 10 francs : qui de nous deux peut rester le plus longtemps sous l'eau ? — D'accord dit Jacob. Et ils plongent tous deux. La suite : la police cherche deux cadavres.

PAS SI BETE

Un journaliste visite un asile. Le directeur lui montre un fou qui se promène avec un arrosoir. C'est un incurable, dit-il ; non seulement il ne quitte pas son arrosoir, mais il le tient toujours à l'envers. Ça n'a pas de sens. Intrigué, le journaliste s'approche du fou. Mon ami, pourquoi tenez-vous votre ustensile à l'envers ? Pas si bête, répond l'autre en clignant l'œil. Quand je le tenais à l'endroit bon, le Directeur me faisait tout le temps arroser ses fleurs.

JE N'AI JAMAIS DIT...

Monsieur le Curé sermonne Georges. Vous buvez trop d'alcool, mon garçon. N'oubliez pas qu'il est votre pire ennemi. Mais monsieur le curé, répond malicieusement Georges, vous dites toujours que nous devons aimer nos ennemis !

Oui, mais je n'ai jamais dit qu'il fallait les avaler !

Sport

OMNISPORTS : LE PROJET OLYMPAFRICA OU LE SPORT DE MASSE EN AFRIQUE

L'inégalité de développement entre pays développés et pays du Tiers monde se reflète aussi dans le domaine du sport. Si 80 % des enfants suivent des cours d'éducation physique à l'école dans les premiers, ce pourcentage tombe à 20 % dans les pays en développement. La cause : des installations sportives des équipements et un personnel qui font défaut, alors que l'engouement extraordinaire pour une discipline comme le football montre, au contraire, l'importance de la demande. C'est pour combattre cette situation que l'UNESCO et le CIO ont lancé, conjointement, un programme d'installations sportives simples, polyvalentes et peu coûteuses, qui connait un début d'exécution en Afrique avec le projet Olympafrica.

Le Centre Juan Antonio Samaranch (du nom du président du Comité international olympique) a été inauguré au village de la Somone, au Sénégal, le 27 novembre 1988. Ce projet-pilote du programme Olympafrica, le premier du genre en Afrique, se présente comme une installation d'apparence rudimentaire : un vaste terrain sablonneux doté d'une piste en terre battue, clôturé par un mur d'enceinte ; quelques bâtiments (bibliothèque et salle cours) ; une tribune sommaire et un guichet.

Ce « stade » de la Somone, conçu par un architecte sénégalais, Ibrahima Mbaye, a été bâti avec la participation bénévole de la population locale, sous la houlette d'une association olympique créée à cet effet, et en utilisant des matériaux locaux. Le coût des travaux (environ 25 millions de francs CFA) a été couvert par diverses contributions — CIO, Etat, mécènes et sponsors, sans oublier l'association elle-même. La facture, pour une construction clés en main du complexe de la Somone par une entreprise de travaux publics, se serait élevée au moins au triple de ce prix.

UNESCO ET CIO A LA TETE D'UN MOUVEMENT MONDIAL DE SOLIDARITE

Le Centre de la Somone est donc la concrétisation du programme Olympafrica, appelé à être élargi aux autres continents. En Afrique, des projets semblables ont récemment vu le jour à Mbacké (Sénégal) et à Soubré (Côte d'Ivoire). Et c'est à la Somone que Federico Mayor (directeur général de l'UNESCO) et Juan Antonio Samaranch ont lancé solennellement, le 24 février 1990, la campagne internationale « pour la promotion des installations et équipements sportifs peu coûteux dans les pays en développement ».

« Nous avons estimé qu'un grand mouvement mondial de solidarité s'imposait, afin de propager le sport dans les régions les plus défavorisées, notamment dans les zones rurales », déclarait à cette occasion Federico Mayor. « Mais les apports extérieurs ne suffiront pas. C'est d'abord par l'initiative locale et l'engagement des populations que nous pourrons passer des intentions aux réalisations ».

Le stade traditionnel n'est pas, dans le programme Olympafrica, une fin en soi. Il n'est, au contraire, qu'une partie des réalisations couvertes par le programme, qui vont des disciplines modernes et des sports traditionnels à toutes sortes d'activités sociales et culturelles, éducatives au sens large. Il est donc prévu des installations récréatives pour les « tout-petits » et des aires « communautaires » — « arbre à palabres », foyer, théâtre de plein air etc... Ainsi, le Centre de la Somone, outre son stade, comprend un foyer des jeunes équipé d'une bibliothèque et d'un magnétoscope (le seul du village). D'autre part, les centres doivent parvenir à l'autogestion en encourageant des activités génératrices de profits (maraîchage, artisanat, organisation de manifestations...)

UNE ASSOCIATION OLYMPIQUE LOCALE, PILIER DE CHAQUE PROJET

Suivant leur importance et leur implantation, les centres porteront le nom de « piste omnisports villageoise », de « plaine sportive villageoise », ou de « centre ominisports ». Dans le cas de la « plaine sportive villageoise », l'activité sociale est abritée par une paillote, les activités éducatives se déroulant sous un « arbre à palabres ». Le « centre omnisports », en revanche, est un ensemble complet, cloisonné, abritant les diverses activités. En milieu urbain, il est prévu d'intégrer une Maison des jeunes au stade, qui devra être édifié à proximité des lycées ou groupes scolaires. On pourra trouver, là aussi, des « plaines sportives » de quartier et des « stades omnisports ».

Le tout est conçu à partir de projets « modulables », pouvant recevoir des extensions, dont la conception se fait en concertation avec les populations concernées. L'autre caractéristique du projet Olympafrica est de susciter des centres avec statut privé : une association olympique doit chaque fois être créée, en même temps promoteur et gestionnaire du centre. C'est cette association qui assure la main-d'œuvre de la majorité des travaux, notament par le biais de « journées d'investissement humain » associant les populations. Pour mener à bonne fin les travaux, l'association peut organiser des manifestations artistiques (musique, notamment) destinées à générer des profits. Dans l'idéal, les promoteurs d'Olympafrica ont établi que l'association aurait à engager un investissement d'environ 35 % du coût de réalisation.

L'Etat, lui, met à disposition le terrain, s'engage à exonérer de toute ta-

(Lire la suite à la page 12)

DEMOCRATIE: QUELLE REALITE?

PAR LE PROFESSEUR ALBERT NOUHOUAYI

(suite de la première page)

que Solon ? Certainement pas, car la réalité du pouvoir démocratique est une énigme dont la clé elle-même se compose...

Cela signifie donc que la définition du mot ne peut servir concrètement à rien, indépendamment de l'époque et des populations considérées. Il n'y a pas de démocratie universelle qui ne s'adapte à une situation particulière de temps, de lieu et d'homme. Et même le sens étymologique est une pure abstraction qui a besoin de s'incarner dans une réalité concrète.

Alors démocratie, quelles réalités ?

En fait, à voir toutes les péripéties et toutes les aventures qui, depuis les anciens Grecs à nos jours, se sont réclamées de la démocratie, la question « quelles réalités » doit absolument être posée au pluriel. La démocratie n'a pas qu'une réalité, elle en a de multiples, des plus vraisemblables aux plus paradoxales. Et non seulement multiples, mais encore multiformes au point d'interdire de voir dans le monde, à travers le temps ou l'espace, deux régimes démocratiques qui se ressemblent vraiment. La relativité qui affecte généralement ses réalités est si grande et si forte qu'elle n'autorise aucune comparaison : Ni pires ni meilleures, mais autres. Toutes les démocraties se donnent dans leur diversité, toutes doivent se lire dans leurs différences. Toutes fondées sur un certain pouvoir du peuple, elles ne s'y conforment que par pur malentendu.

En définitive Solon n'a-t-il pas raison ? Le vrai contenu du pouvoir démocratique, la vraie démocratie, dans la forme et dans le vécu, ne dépendent-ils pas des hommes, du temps, et même de l'espace ?

— Et d'abord, **démocratie pour quelle époque ?**

Depuis 1948, date à laquelle la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme a pu être promulguée et reconnue par toutes les Nations libres du monde, bien des régimes démocratiques se sont succédés dans le temps et dans l'espace, se déployant tantôt pour la démocratie, tantôt contre la démocratie elle-même, et toujours relativement à un contexte socio-historique. La démocratie libérale de l'Europe occidentale de ces soixante dernières années n'a de commun avec la démocratie dite populaire de l'Europe de l'Est que la déclaration démocratique.

Entre la RFA et la RDA, entre l'Espagne d'hier et celle d'aujourd'hui, entre le Brésil et Cuba, entre la France et l'Italie, ou même, entre la Roumanie de 1968 et la Roumanie des années 80, entre les Russies de Staline et de Lénine et celle de Gorbatchev, il y a tout un monde, et pourtant, à droite comme à gauche, si l'on prétend à quelque chose d'essentiel, c'est encore à la démocratie. Une démocratie défendue ou trahie, monocellulaire ou pluricellulaire, dans tous les cas, c'est toujours la démocratie. De de Gaulle à Franco, de Brejnev à Mitterand, de Salazar à Helmut Khol, de Tito à Reagan, de toujours à maintenant, et de partout à nulle part ou à ici, la démocratie sera toujours un idéal ; des gens en feront un rêve, peut-être faux, et donc un mauvais rêve ; d'autres en feront un jeu d'adresse ou une boîte à illusions, d'autres encore s'efforceront d'en faire une arme de libération et de progrès.

Pourtant, une certitude reste : l'avènement de la démocratie ne peut jamais s'obtenir ni même s'espérer là où l'on prône le parti unique. Tous les pays africains devenus indépendants depuis environ trente ans ont fait les frais onéreux du parti unique. Même si les intentions de départ étaient bonnes comme chez Houphouët, il était pratiquement impossible de s'attendre à ce que le train du parti unique arrive à la gare de la démocratie, sauf par contrainte ou par ruse. La réalité politique d'un pays ne se laisse guère penser d'une seule façon ni par une seule personne, ni par un seul groupe car la vérité est contradictoire tout comme le progrès. Il est pratiquement impossible de réaliser le bonheur effectif du peuple sans jamais lui demander son avis sur ses besoins réels ni sur la manière de les satisfaire. C'est pourquoi les démocraties africaines avec ou sans le marxisme ont toutes échoué ne serait-ce qu'en partie pour n'avoir jamais su associer à elles les forces quelles prétendaient diriger et conduire. Au sortir de la colonisation, beaucoup de Chefs d'Etat ont cru devoir, au nom de l'unité et de la stabilité, faire violence à leurs populations en les forçant à s'aligner sur leurs positions personnelles.

Et comme il est plutôt rare qu'un peuple ou tout groupe, si petit soit-il, pense exactement la même chose que son chef, l'Etat de fait n'a pu se faire valoir, ni se maintenir qu'en s'efforçant de neutraliser les résistances, qu'en baillonnant la jeunesse et toutes les forces vives en mal d'ouverture et de liberté. Au Cameroun, sous Ahidjo dans les années soixante (60), les luttes de résistance au monopole d'opinion de pensée et du pouvoir ont été tenaces et douloureuses, et les répressions, sans pitié. Au risque d'être complètement écrasés, bien d'intellecctuels de cette époque ont dû tragiquement choisir le chemin de l'exil. Au Bénin, les années soixante-dix (70) ont été une période de grande amerture ; là aussi la chasse à l'homme a été la méthode systématique pour évacuer du territoire national les suspects et les opposants au régime en place. Il n'est pas de pays en Afrique postcoloniale, pas même le Burkina Faso de Sankara qui n'ait pas connu l'exercice d'un pouvoir autocratique et tyrannique et souvent à l'abri des baillonnettes, des fusils militaires.

Quelle démocratie attendre de régimes politiques plus préoccupés de pérennité à tout prix que d'efficacité ? Quelle démocratie au Tchad avec Habré et Goukouni ? L'exclusionisme de leur adversité interdit tout esprit de dialogue et de conciliation pour ne leur prescrire que la ruse, l'intrigue, la trahison et la violence. Les luttes et les rivalités hégémoniques semblent avoir dominé un peu partout en Afrique la scène politique, n'ayant pas eu d'autres effets que d'aveugler les dirigeants en leur faisant parfois préférer le crime à la démocratie : Michel Ahikpé au Bénin (sous la Révolution), Sankara au Burkina... ; avant et après eux, la liste est bien longue, sans compter tous ceux que la prison a tués.

Décidément, la politique doit être un phénomène très complexe, et l'exercice du pouvoir politique un art infiniment plus difficile encore que ne laissent guère soupçonner les ambitions personnelles et leurs vices associés. A moins d'exercer cet art de façon démocratique, c'est-à-dire dans et avec un esprit d'ouverture, dans le respect des libertés et du droit, sans préjugé ni parti pris, le pouvoir politique cesse d'être un pouvoir politique pour se ravaler au rang d'un simple arbitraire.

Cela oblige donc à admettre tout simplement que l'essence du pouvoir politique est d'être démocratique. Et pour cette raison, son exercice ne peut être solitaire donc ne peut échoir à n'importe quel prétendant. Oui, la démocratie requiert un état d'esprit et une sagesse qu'aucun génie ne peut improviser. Par là nous pourrons toucher un autre volet de la réponse-question de Solon. « pour quel peuple ? »

— **Pour quel peuple en effet ?** Pas plus que n'importe qui n'est propre à l'exercice du pouvoir politique, la démocratie ne peut être automatiquement l'affaire de tous les peuples, indépendamment de leur histoire, de leur évolution, de leurs conditions de vie, de leur mentalité, bref de leur niveau de préparation. En fait, il n'y a pas de réalité démocratique en dehors de cette préparation elle-même. Et s'il en est ainsi, les régimes dépendent de leurs contextes socio-historico-politiques et conviennent soit à leurs meneurs soit à leurs peuples. Mais dans tous les cas, ils dépendent des hommes en situation. Qu'on s'imagine un peu ce que devient l'idéal d'ordre dans une république de crabes, ces crustacés qui ont tendance à marcher dans tous les sens ! du moins aucune commune mesure avec l'ordre et la discipline chez des militaires qui marchent au pas. Un idéal ressemble à un autre idéal et cette image d'ordre nous donne la mesure de la réalité démocratique : on la chercherait en vain en dehors des hommes.

Alors, doit-on dire « quelle démocratie ? » Ou plutôt quel démocrate ? ».

Disons plutôt quels démocrates pour la démocratie ? Personne ne pourrait jamais accuser la démocratie d'avoir péché par excès ou par défaut sans les hommes, ces agents concrets de l'exercice du pouvoir démocratique. La démocratie est un principe, une idée ; une vision qu'il faut transformer en réalité ; les despotes trouvent qu'elle n'est qu'un mot. Toujours est-il qu'elle demande à être vécue. Et dans la pratique elle requiert même un effort permanent d'adaptation et d'orientation. A défaut d'être bien préparé et suffisamment au courant des besoins et des aspirations de son peuple, aucun démocrate ne peut prétendre à l'exercice du pouvoir qui finit par se transformer fatalement en pouvoir autocratique et absolu.

Au lieu de s'adapter au peuple pour le suivre et mieux l'orienter comme par une sorte d'assomption, le pouvoir s'impose au peuple et l'asservit. Dans ces cas de divergence, de dévoiement, le refus populaire rend encore nécessaire le renforcement de l'autocratisme comme pour le justifier. Ce que le bon sens ne peut expliquer, c'est la force qui l'impose. Mais la qualité de l'effort du dirigeant dépend aussi de l'état de préparation du peuple. Si le peuple est bas, mesquin et vil, aucune adaptation ne sera possible et le dirigeant aura du mal à s'élever. Si le peuple est mieux préparé que son dirigeant, aucune orientation n'est jamais possible et le peuple, toujours insatisfait connaît et entretient toute sorte de remous.

En définitive, la démocratie n'est pas un passeport pour la liberté sans mesure, ni contrôle; ce n'est pas davantage un régime de bavardage gratuit; c'est loin aussi d'être celui que l'on soumet à toutes les exigences les plus fantaisistes, voire arbitraires; et s'il est un idéal, il faut que la mesure de son possible donne satisfaction à tout le monde, et non à quelques privilégiés. Mais surtout, s'il doit être un haut idéal civique et moral, il faudrait l'envisager alors comme un système dans lequel et gouvernants et gouvernés, conscients de la nécessité du progrès et de la solidarité, consentent en même temps à la percevoir comme une éducation ordonnée, coordonnée à la logique de l'évolution individuelle et collective, et sans cesse soumise à l'effort permanent de réajustement moral.

Dans ces conditions alors, la démocratie, à défaut d'être un régime parfait, et loin d'y prétendre, parviendra tout au moins à donner à chaque citoyen la chance de se concevoir et de s'accepter comme une vivante réalité sociale. Après tout, une réalité se vit, et le vivant seul est réel.

SOLUTION DU JEU
« LES CHIFFRES CODES »
de la page 5

Premier symbole = 9. Bouteille = 6. Verre à boire = 7. Fanion = 1.

CELA N'ARRIVE QU'AUX AUTRES

(Suite de la page 2)

thodes et ou des pratiques de ce Ministre ! Dans le cas d'espèce, il y a plus qu'un mensonge : il y a pire, il y a une insulte à notre intelligence et à notre conscience, il y a outrage à la mémoire des victimes du PRPB, comme si ce temps n'était pas encore révolu ?

Comment des cadres délateurs (civils et militaires) peuvent-ils se prévaloir d'une quelconque virginité lorsque, pour des intérêts sordides, ils n'ont hésité à moucharder, à cafarder des collègues et même des amis, à inspirer, à approuver, à couvrir et voire à exécuter des actes hautement répréhensibles comme la torture... nous disons qu'il y a forfaiture.

Croit-on vraiment, sincèrement que l'homme ancien se soit réellement, totalement converti ? Pour notre part, nous craignons, qu'ayant réussi à endosser le manteau du « Renouveau démocratique » il continue son affaire qui est : combines, trucs, pots-de-vin, filouterie...

L'ETAT DE DROIT

L'Etat de Droit, c'est D'ABORD les Hommes et les Femmes au Pouvoir, respectant un « CODE DE BONNE CONDUITE » ou les habitudes et les méthodes, ainsi que les relations interpersonnelles, rompent radicalement avec ce à quoi le passé nous a habitués. L'EXEMPLE EST PLUS EDUCATEUR QUE TOUT LE RESTE !

L'Etat de Droit, c'est aussi les Femmes et les Hommes de notre Pays refusant l'inacceptable, pour soi mais aussi pour les autres, dans un pays où la conscience individuelle et collective a si souvent fait défaut.

Le douanier qui n'a pas un revenu mensuel de 100.000 F CFA, et qui étale insolemment un train de vie de milliardaire — villa de luxe pour monsieur ; villa et voiture pour madame I ; villa et carosse pour madame II ; appartement à Abidjan, Libreville, Dakar ou Paris... QUI CELA EMEUT-IL ?

Le policier à « 2 V blancs » qui va au Commissariat avec sa « Honda dernier cri » ou même avec sa 505, quel Commissaire cela a-t-il ébranlé ?

Il n'y a pas un seul agent de l'Etat, gérant une caisse ou responsable de la délivrance de papiers officiels indispensables, qui ne vive impunément au-dessus de ses moyens ! ET QUI PUNIRAIT ?

Il existe officiellement une certaine déontologie dans beaucoup de corps constitués ou les grands corps de l'Etat.

— Les magistrats ont prêté serment, ce qui n'empêche pas certains de ces très honorables dignitaires du Droit en Robe de se comporter parfois comme de vulgaires malfrats ;

— les médecins ont fait le serment d'Hypocrate, mais il vaut mieux bien souvent ne pas confier la vie ou l'honneur de sa fille ou de sa sœur à certains de ces hommes en blanc ;

— les militaires appartiennent, à ma connaissance, au seul corps où la formation comporte des cours sur le Commandement, l'Honneur, la Patrie !... Et il me souvient avoir entendu un jour sur les ondes d'une radio étrangère, un certain Chef d'Etat militaire se défendre d'une accusation infamante de son opposition EN JURANT SUR LE KAKI QU'IL ARBORAIT !

Nous devons beaucoup de respect à nos frères militaires, et dans notre jeune âge, plus d'un d'entre nous a été tenté par le métier des armes : mais force est de constater que si le Commandement et l'Honneur ou la Patrie avaient eu un sens pour nos hommes en kaki et en armes, notre pays ne serait pas dans l'état de délabrement où il se retrouve 30 ans après l'Aube Nouvelle du 1er Août 1960 ! Il n'y a plus rien à envier aux militaires ; et la question que l'on se pose souvent est de savoir quelle fierté ils pouvaient encore éprouver à revêtir un uniforme qui n'évoque plus rien au plan de l'honneur et de la morale ! « Pour être respecté, il faut être respectable » disait déjà un autre militaire... non béninois !

Mais il existe aussi, du moins tacitement, une certaine déontologie pour tous les cadres et tous les agents de l'Etat ou non, quels qu'ils soient, à quelque niveau qu'ils soient... Et nos anciens le savent bien, notamment ceux du temps de la colonisation, qui pouvaient voir passer entre leurs mains, des milliards sans en soustraire un seul centime, qui pouvaient occuper des postes stratégiques sans jamais s'enrichir illicitement... Quel merveilleux et émouvant spectacle souvent, dans les rues de Cotonou, et probablement d'autres villes et villages de notre merveilleux Pays, de nos respectables cadres à la retraite, ancien contrôleur financier du temps colonial, ancien chef de la perception du temps du commandant de cercle, ... qui en sont réduits aujourd'hui à marcher à pied... mais aussi quelle fierté et quelle espérance ! Ils n'ont pas, EUX, de comptes numérotés en Suisse, ils n'ont même pas de rente : leur seule pension de retraite grignotée par l'inflation, n'a augmenté que de 10 % en 35 ans et n'est payée qu'avec beaucoup de retard, sans parler de cette menace qui frise l'impudeur d'abattement dans le cadre du Programme d'Ajustement Structement !... A défaut de respecter la moralité et la dignité de ces bons anciens, qu'on leur épargne, à tout le moins, l'insulte !

Au plan de la conscience collective... on doit se demander aujourd'hui qui a été véritablement membre du PRPB... et qui ne l'a pas été ! Au point où en sont les choses et de la manière où elles se passent, y a-t-il vraiment honte à en avoir été ? L'incomparable Kouandété, notre frère et notre ami, a fait cette mémorable sortie lors de la Conférence Natio- où il a clairement affirmé que « les 488 participants étaient tous PRPB ! » Il n'est pas mauvais de se rappeler cela à l'heure des difficiles nominations des nouveaux responsables du Renouveau Démocratique... C'est un peu l'histoire fabuleuse des animaux malades de la « peste-PRPB » : tous n'en étaient pas, mais tous avaient collaboré avec... et parfois même conseillé, inspiré, proposé, défendu, cautionné, car dans toute révolution, selon le mot de Napoléon Ier « il y a deux classes : les suspects et les « patriotes ».

Tout le monde, tout au moins un bon nombre, a profité des systèmes et des sinécures mis en place par le PRPB pour s'enrichir peu ou prou ; chacun finalement y a trouvé son compte, moyennant quelques soporifiques à une conscience qui ne demandait qu'à se taire... Un éminent cadre dahoméen, qui a notre amitié et notre sympathie, a pu dire récemment, sans sourciller, « qu'en dehors des exilés volontaires, tous les cadres et autres béninois ont collaboré avec le régime PRPB dont ils ont largement profité ».

Belle profession de foi.

Il a simplement oublié les détenus politiques... ainsi que les simples suspects, les proscrits et les morts du fait de la torture et du refus de collaborer !...

Dans tous les cas, et dans cette confusion des genres, que va signifier le Renouveau Démocratique, et qui sera assez sain, assez crédible, pour le conduire sans faillite et sans faiblesse ?

CONTRAINTES A L'AVANCEMENT DU BENIN

Cela nous ramène en esprit les deux plus grandes contraintes à l'avancement de notre pays, hier, aujoud'hui, et peut-être encore demain : la «tête de l'Etat et les « intellectuels. » L'une n'a jamais su conduire le pays comme il faut, les autres ont cautionné ou justifié, en tant que références du savoir, toutes les violations et toutes les forfaitures... On en a encore eu bien des illustrations pendant la Conférence Nationale : là où certains disent courageusement le Droit, et ce qui doit être la règle en la matière, d'autres « conseillent » d'agir autrement, se comportent ainsi par intérêt, par peur, par lâcheté, par calculs, ou par bêtise. Y eut-il jamais une mesure anormale, illicite en matière de Droit ou en matière de Finances, prise sous le PRPB, et qui n'eût pas la caution d'un « spécialiste » béninois du Droit ou des Finances ?

Il nous paraît essentiel, aujourd'hui comme hier et demain, de proclamer haut et fort, cette Lapalissade suivant laquelle « **La Responsabilité Individuelle du Cadre est totalement engagée lorsqu'il pose des actes** contraires aux textes, règlements et règles, **législations officiels de sa profession** ». Le Directeur Général d'une Banque qui ne démissionne pas, par peur d'être limogé, arrêté, emprisonné, ou par crainte de toute autre sanction arbitraire dont les politiques ont le secret et qui préfère accepter de cautionner et d'exécuter des opérations illicites ordonnées par une autorité quelconque, (Président et Ministre) ou tout autre quidam se targuant d'être un dignitaire influent du régime EST DIRECTEMENT RESPONSABLE DE LA SITUATION DESASTREUSE DE SON ENTREPRISE ! La justice seule règlera son cas, et la loi doit s'appliquer dans sa rigueur : la loi, toute la loi et rien que la loi ! Il s'agit certes d'une faute administrative, mais également et surtout d'un délit, d'un crime, pire d'une forfaiture.

Nous avons entendu un jour, un cadre du Parti et de l'Administration Economique, se vanter d'avoir « bouffé dans le pétrole avec le patron : je suis tranquille, personne ne m'inquiétera » ! Ce qui montre à quoi en étaient réduits certains diplômés qui se disent cadres... et quels genres de raisonnements ils pouvaient mener pour apaiser sans doute le peu qu'ils leur reste d'une conscience émoussée ! Celui qui s'accroche à un arbre ne se noie peut-être pas, à condition que l'arbre reste toujours au-dessus des flots. Et même cela ne vous garantit pas la survie. La belle preuve...

GARANTIR LA LIBERTE D'EXPRESSION

Mais avant tout, dans notre Pays, il faut que dorénavent, LA LIBERTE D'EXPRESSION SOIT TOTALEMENT GARANTIE ! Voilà le gros morceau. Le vrai nœud. Il est important que chacun des Dahoméens, de TOUS LES DAHOMEENS, honnêtement, sérieusement, sereinement, réfléchisse en responsable et en adulte à ce problème essentiel de la liberté d'expression et de sa garantie ! Il faut éviter le folklore : c'était folklore, par exemple, que de voir un gouvernement initier et installer une Commission des Droits de l'Homme ! Folklorique, indécent et ridicule...

Les garanties en matière de droit sont toujours nécessaires contre les tentatives d'hégémonie, d'embrigadement, de musellement, de terrorisme et de brimade des gouvernements : elles doivent s'imposer d'abord et surtout aux gouvernements. Comment ?

La multiplication des structures ne sert à rien car elle ne constitue pas une garantie, un rempart contre l'arbitraire que demeure l'éternel problème des hommes : tout vaut par l'homme, rien ne vaut sans lui !...

La question de la liberté d'expression pose un problème à ceux qui détiennent le Pouvoir, et qui doivent avoir l'humilité et l'honnêteté de laisser les différentes opinions s'exprimer, de susciter même l'opinion des autres, fussent-ils des opposants, d'en tenir le plus grand compte dans leurs décisions et actions : à quoi sert-il de consulter les autres si l'on était déjà décidé à ignorer leurs points de vue qui pourraient être pertinents ? Une telle structure de consultation est inutile ! On a vu de nombreux exemples sous la révolution et cette situation n'a fait que jeter le discrédit sur les uns et les autres !...

La question de la liberté d'expression pose aussi un problème au citoyen qui jouit de la liberté et exerce son droit à la liberté !... L'usage abusif d'un droit aussi sensible conduit vite au discrédit, lui aussi. Personne n'a intérêt, et le citoyen moins que quiconque, à ce que soit discréditée la liberté de dire son opinion, de porter un

(Lire la suite à la page 10)

RELIGION

QU'EST DEVENU EMMANUEL ?

INTERVIEW DU REVEREND PERE BELLUT

La Croix — **Père, votre article publié dans notre numéro du 1er Juin n'est pas resté sans échos. Nous voudrions vous poser quelques questions pour informer nos lecteurs. Et tout d'abord : qu'est devenu Emmanuel, votre catéchumène enlevé par les fétiheurs de Ouéga le 1er mai dernier et mis de force au couvent fétiche ? Il devait être baptisé le 26 mai...**

Père Bellut — Le samedi 26 mai, j'ai fait 29 baptêmes à Houèto ; il aurait dû y en avoir 30. Emmanuel était absent ! . . . Il n'a pas été baptisé sous le nom chrétien, il est consacré au fétiche et porte le nom dont les fétiheurs l'ont « affublé ». Les scarifications lui ont été faites le jeudi 10 mai : il n'est plus à Ouéga qu'il a quitté 3 jours après son enlèvement. Il est maintenant dans un autre village, non loin de là en formation chez des fétiheurs qui ont même dit que si le Père Bellut leur arrachait Emmanuel, ce dernier mourrait dans les 5 jours qui suivraient ! . . .

La Croix — **Vous semblez bien renseigné !...**

Père Bellut — Oui. Mais je ne veux pas dire tout ce que je sais ni citer des noms (et j'en ai une bonne liste...) simplement pour éviter des ennuis à des chrétiens du secteur. Les fétiheurs ont fait savoir à deux de mes catéchistes et à deux jeunes chrétiens qu'il pourrait leur arriver malheur ! . . .

La Croix — **Ce sont des menaces graves !.... Emmanuel, deux catéchistes et deux chrétiens menacés de mort !...**

Père Bellut — Personne n'ignore que c'est de cette façon que les fétiheurs maintiennent leur autorité.

La Croix — **Vous devriez prévenir la gendarmerie !**

Père Bellut — Oh ! La gendarmerie ! . . . que peut-t-elle faire ? . . .

Mon catéchiste est venu dans la nuit du 2 mai. Il m'a fait lire une lettre que le père d'Emmanuel envoyait au commandant de la brigade de Calavi. Cette lettre a été remise à son destinataire la nuit même. Il a fallu que le catéchiste revienne à 9 heures du matin ; moi-même je me suis rendu à la gendarmerie vers 11 heures. On m'a fait attendre une heure et demi et c'est sur mon insistance que les gendarmes se sont rendus à Ouéga. Ils en sont revenus avec la promesse qu'Emmanuel serait libéré le soir même. Il n'en a rien été. Je suis retourné de nouveau à la gendarmerie le 3 mai pour que l'on convoque les fétiheurs. J'ai bien compris que les gendarmes n'osaient pas trop intervenir. J'ai appris par la suite qu'ils seraient retournés de nouveau à Ouéga mais sont

La Croix — **Donc les fétiheurs ont refusé d'obéir aux forces de l'ordre !**

Père Bellut — Oui. Dans cette affaire, les gendarmes se sont complètement déconsidérés. Alors inutile de demander la protection de la gendarmerie pour ceux que les fétiheurs ont menacé de mort !

La Croix — **A la suite de cela, qu'avez-vous fait ?**

Père Bellut — J'ai d'abord mis mes paroissiens au courant de cette affaire le dimanche 6 mai durant les messes à Calavi. J'ai décidé d'aller plus haut, dans la voie hiérarchique. J'ai rencontré des personnalités que je ne nommerai pas ici, pour ne pas donner l'impression de critiquer ceux qui ont bien d'autres soucis beaucoup plus importants que ceux causés par un simple curé de Calavi ! J'ai été bien accueilli, on m'a promis de faire diligence et que cette affaire serait réglée rapidement.

La Croix — **Votre démarche cette fois a-t-elle été efficace ?**

Père Bellut — Dès le lendemain matin 8 mai, le père d'Emmanuel était convoqué à Cotonou ; à peine de retour chez lui à Togba (26 km de Cotonou), il était convoqué de nouveau et retournait à Cotonou . . . Les fétiheurs ont été convoqués à leur tour , à Cotonou, le jeudi 10 mai. Ils ont dit qu'ils ne se rendraient pas à la convocation . . . . et ils ne s'y sont pas rendus ! . . .

La Croix — **Et alors ?**

Père Bellut — Eh bien plus rien ! Pour avoir des nouvelles, j'ai téléphoné à celui qui m'avait promis de faire diligence. Il m'a répondu : « C'est en bonne voie ! »

J'ai écrit de nouveau le 14 mai pour insister. Aucune réponse jusqu'à ce jour : c'est plutôt décourageant ! Les fétiheurs ont beau jeu maintenant de dire à nos chrétiens : « Vous voyez, le Père ne peut rien. Nous prendrons vos catéchumènes pour faire d'eux des adeptes du fétiche et personne ne nous dira rien ! .... »

La Croix — **Ce que vous dites là est grave : si l'autorité est incapable de se faire respecter, alors . . . c'est l'anarchie !**

Père Bellut — C'est ce que j'ai pensé moi-même. Il est tout de même ahurissant que des Béninois puissent se permettre impunément d'enlever de force et de séquestrer des enfants ou même des adultes et que les forces de l'ordre n'osent pas intervenir.

Le seul fait de refuser de se présenter à une convocation sans aucun motif devrait entraîner des sanctions. Il n'en est rien, du moins pour l'instant. Et je me pose la question : existe-t-il encore dans ce pays une autorité capable d'assurer l'ordre public la sécurité des uns et des autres ? Ou bien cette autorité n'ose-t-elle pas intervenir par crainte d'un soi-disant pouvoir occulte et laisse traîner l'affaire pour qu'elle tombe dans l'oubli ? « Le Père Bellut finira bien par se fatiguer, il laissera tomber et nous aurons la paix ! »

Seulement, de mon côté, je suis en contact avec de pauvres gens terrorisés par les menaces des fétiheurs qui me disent : « Surtout mon Père, ne nous abandonnez pas ! »

La Croix — **Père, n'exagérez-vous pas un peu lorsque vous dites : « Des pauvres gens terrorisés » ?**

Père Bellut — Je vous invite à venir à la mission de Calavi et vous pourrez vous-même questionner les 8 jeunes de 12 à 24 ans (2 filles et 6 garçons) qui ont fui leur village et leur famille par crainte d'être capturés et mis de force au couvent des fétiheurs. Je ne vous parle là que de ceux qui se sont réfugiés depuis le 23 mars de cette année. Car depuis 3 ans, chaque année, à la même époque, j'ai des enfants et des jeunes gens qui viennent se réfugier à la mission pour le même motif. Si vraiment on était heureux dans ces couvents, je ne vois pas pourquoi les enfants redoutent tant d'y être enfermés !

Le couvent fétichiste de Ouéga

Tous les jeunes qui sont venus ici sont tous chrétiens ou catéchumènes. Autrefois on les respectait et du fait qu'ils étaient inscrits au catéchisme personne ne les mettaient au fétiche ou si cela arrivait, l'autorité intervenait immédiatement pour les faire relâcher. Actuellement on laisse faire. on ne dit plus rien.

La Croix — **Les parents, la famille ne sont-ils pas d'accord et l'enlèvement n'est plus qu'un simulacre, un rite ?**

Père Bellut — Ce que vous dites est vrai; dans la plupart des cas, la famille est de connivence. Bien des parents (même des parents chrétiens ! ... je pourrais donner des noms...) acceptent, sous la pression de la famille de remettre leurs enfants au fétiche. Mais ont-ils le droit de le faire ? Les enfants ne sont pas des animaux dont les propriétaires peuvent disposer à leur gré. N'est-on pas tenu au Bénin de respecter les droits de l'homme et les droits de l'enfant ? La plupart de ces enfants ainsi sacrifiés sont des orphelins de père ou de mère, parfois des deux. On les sacrifie plus facilement car ils sont moins défendus dans la famille.

Si l'enfant choisit d'être chrétien et qu'il vient au catéchisme, on doit respecter sa liberté de conscience.

Quant à parler de « rite » lorsqu'il s'agit d'un enlèvement, je trouve cela exagéré !... Dans le cas d'Emmanuel, il a été assailli de nuit par sept ou huit hommes, jeté à terre et battu. Il a crié, hurlé, supplié, pleuré... Il a été déshabillé et roulé à terre à coups de pieds pour entrer dans le couvent : si vous appelez cela des « rites », ils sont plutôt sauvages, barbares et devraient être interdits par la loi. Alors vous comprenez que je dise « les pauvres gens sont terrorisés ». C'est ainsi que le frère d'Emmanuel, sa cousine qui a assisté à la scène et ses trois petits frères (eux aussi destinés au fétiche) se sont cachés toute la nuit pour se réfugier chez moi le lendemain.

La Croix — **Vous avez maintenant tout un internat à la Mission de Calavi !**

Père Bellut — Eh oui !... Mais c'est bien à mon corps défendant car je suis seul et n'ai pas de temps à consacrer à ces enfants. Et puis ce sont des internes qui n'ont pas de bourses !... Mais ce n'est pas tout, en plus des 8 réfugiés qui ont fui le fétiche, j'ai 4 jeunes filles qui ont fui un mariage forcé (autre plaie de la région) et un orphelin.

La Croix — **Comment faites-vous donc face à toutes ces charges : 13**

bouches à nourrir, 13 enfants à loger, habiller, surveiller, former...

Père Bellut — Il est évident que cette situation ne peut pas durer, les finances de la paroisse, les secours de mes parents et amis de France vont être rapidement engloutis. Des paroissiens m'aident : quelques sacs de riz, des vêtements usagés, des dons en argent et une souscription a été organisée par quelques volontaires. J'apprécie beaucoup leur effort, c'est une aide sérieuse et un soutien moral. Caritas paroissiale, des assistances sociales de Calavi veulent organiser quelque chose pour encadrer ces enfants, leur donner une formation, une activité... Nous réfléchissons ensemble, les assistances sociales me disent : « Mon Père il faut faire quelque chose, il y a tant de misère, tant d'enfants abandonnés, laissés à eux-mêmes, exploités, maltraités... C'est l'occasion de nous organiser ! ... »

D'accord, mais comment ? Avec quelles ressources ? Seul prêtre à Calavi devant desservir 11 stations secondaires, je n'ai pas le temps matériel de prendre cette œuvre en charge.

La Croix — **En définitive à quoi voulez-vous aboutir ? Emmanuel est maintenant fétiche...**

Père Bellut — Pour ce qui est d'Emmanuel que les coupables soient punis à titre d'exemple pour que des cas semblables ne se renouvellent pas.

Ensuite, puisque le Bénin doit se doter d'une nouvelle Constitution, il faut que ceux qui la rédigent veillent à ce qu'elle sauvegarde les droits de l'homme et de l'enfant et la liberté de conscience. Que des lois soient instaurées qui protègent ces droits fondamentaux de toute personne vivant dans une société civilisée.

La Croix — **Nous souhaitons que vos démarches aboutissent, que les coupables soient punis et plus que jamais ne se renouvellent ces actes de brigandage qui sont une honte pour notre pays. Quelle différence entre ces enlèvements et arrestations arbitraires sur simple dénonciation qui se produisaient chez nous sous le défunt régime révolutionnaire ?**

Si même vous n'avez pas encore obtenu gain de cause pour Emmanuel, vous n'aurez pas alerté en vain l'opinion publique. Car la sensibilisation de l'opinion publique est beaucoup plus importante qu'une simple libération qui n'aurait été qu'un événement local inaperçu du grand nombre.

B. C.

SOLUTION DU JEU
« LE MESSAGE SECRET »
de la page 5

Après bon temps, on se repent.

SOLUTION DU JEU
LES 7 ERREURS
de la page 5

1. — La hauteur du disque solaire.
2. — La position de l'oreille droite de l'âne à gauche.
3. — La position de l'oreille gauche de l'âne à droite.
4. — La queue de l'âne à droite.
5. — La queue de l'âne à gauche.
6. — Le sabot de la patte antérieure gauche de l'âne à gauche.
7. — Le sabot de la patte antérieure gauche de l'âne à droite.

A LA DECOUVERTE DE CHABI-KOUMA, UNE PAROISSE DE L'ATACORA

N.B. Ce texte est un peu ancien puisqu'il a été écrit lors de la visite de son Eminence le Cardinal Gantin à Chabi-Kouma le 20 juillet 1989. Mais ce qu'il décrit reste toujours vrai et nous permet de découvrir une paroisse de l'Atacora en plein développement. Merci à son auteur de nous faire connaître ainsi le diocèse de Natitingou.

Eminence,

La paroisse de Chabi-Kouma et les 13 villages qui en dépendent sont très fiers du grand honneur que vous leur faites en ce jour du 20 juillet 1989 par votre visite, une vraie visite apostolique puisqu'elle sera marquée par la célébration de la messe.

Notre joie et notre fierté sont grandes et c'est pourquoi nous tenons à vous donner un aperçu du travail évangélique déjà réalisé dans ce secteur de l'Atacora.

Tout a commencé le 1er mars 1965 par mon installation à Chabi-Kouma, village réputé pour son marché de produits vivriers et sa fameuse boisson locale, le « Soloum » qui, aux dires des Anciens, tient l'homme debout.

Dès le départ, une sévère lutte d'influence se déclara entre Birni et Chabi-Kouma. En effet, l'ancienne chefferie résidait à Birni et tenait, envers et contre tout, à conserver le monopole de tout : école, service de santé, contrôle du marché, droit de cueillette sur certains arbres comme le nété et bien d'autres privilèges. C'est donc avec beaucoup de difficultés que nous avons réussi à ouvrir officiellement une école catholique. J'ai dû effectuer deux voyages sur Porto-Novo pour rencontrer les responsables et obtenir gain de cause. Immédiatement, nous avons initié les écoliers au catéchisme, à la messe tout en luttant, au moment de la chasse, contre l'école buissonnière. Ils sont nombreux, Eminence, parmi ceux qui vous accueillent aujourd'hui à se souvenir de ce temps héroïque. Tous sont unanimes à reconnaître qu'ils ont gagné en allant à l'école et tout autant au catéchisme. Assez vite naquit une certaine jalousie, chaque village voulant avoir son école. Sous l'impulsion dynamique du chef de village de Patara, on s'organisa pour ouvrir chaque année quelques classes afin d'atteindre les quatre (4) ethnies de la paroisse. En 1970, la mission de Chabi-Kouma avait en charge une école officielle et neuf (9) autres dites « catéchistiques ».

Rapidement, un autre problème se posa avec acuité : celui de la santé. Comment faire pour soigner les plaies, les morsures de vipère ? Comment s'y prendre pour réussir les accouchements difficiles ? Comment juguler les épidémies ? Il fallait à tout prix installer quelque chose. Jésus Christ avait tout prévu en me nommant vicaire à Badjoudé de 1960 à 1964. Il me permit à l'époque de connaître les religieuses hospitalières de Saint-Joseph de Montréal et d'admirer leur dévouement, leur compétence dans leur dispensaire et leur maternité. Une fois de plus, je fis appel au dynamisme du chef de Patara qui sut si bien sensibiliser l'ensemble de la population que le 21 septembre 1971, les trois premières religieuses hospitalières s'installaient à Chabi-Kouma. Depuis ce jour inoubliable, nos vaillantes religieuses n'ont cessé de continuer leur admirable travail auprès de tous les malades et des parturientes de la région.

La santé désormais assurée par les Sœurs, Chabi-Kouma est devenu un petit paradis. Devant ce miracle permanent, les gens du secteur ont détecté la bonté du Seigneur et ils ont fini par rentrer dans sa maison en demandant le baptême. A ce jour, nous comptons 1573 baptisés et ce n'est pas rien dans cette région où l'Islam se veut conquérant. Peu à peu, le dimanche a pris une grande importance dans la vie de la population. On aime à se réunir nombreux pour faire plaisir à Jésus Christ, le Vivant, comme on dit ici. Le même phénomène se retrouve dans de nombreux villages et d'autres nous appellent.

Dans ce travail apostolique, je suis secondé par deux catéchistes permanents, l'un pour les Baribas et assimilés, l'autre pour les Kabyès, les Soroubas. Quant aux Tanékas vivant sur la paroisse, on se débrouille comme on peut pour le moment, en attendant de découvrir un animateur parlant leur langue. L'Evangile est donc bien implanté, le bien des âmes assuré. Voici qu'aujourd'hui les personnes âgées réclament le baptême et exigent des funérailles chrétiennes.

Dans les changements d'aujourd'hui, les jeunes agriculteurs occupent une grande place. Ils se regroupent de plus en plus nombreux en plusieurs coopératives sous l'étiquette « JAC ». Comme tous les jeunes du monde entier, ils ont de l'ambition. La meilleure preuve, c'est qu'ils souhaitent ardemment acquérir un tracteur avec charrue à trois (3) disques. L'affaire est en marche grâce à une aide de « Misereor ». Son Excellence Monseigneur Okioh, notre évêque, a déjà signé les formulaires réclamés par l'organisme. Nous attendons avec confiance l'arrivée de l'engin... La jeunesse dispose d'une salle de réunion et elle souhaite qu'après la messe, son Eminence accepte de la bénir.

Je n'oublie pas les vocations sacerdotales, absolument nécessaires pour permettre à Jésus Christ d'être présent dans toutes les réalisations, d'être le dynamisme de l'homme nouveau. Voilà pourquoi nous prions régulièrement pour obtenir des vocations sacerdotales diocésaines. Déjà le Seigneur a choisi un vrai fils de ce secteur, Simon Ababrou qui rentrera bientôt en Propédeutique à Ouidah. Il s'est fait un immense plaisir d'organiser cette réception en l'honneur, comme il le dit, de « Notre Cardinal à tous ». Avec ses dons d'organisation, il a l'étoffe d'un futur recteur de paroisse rurale. D'autres le suivent et nous espérons qu'un jour prochain, des jeunes filles prendront le chemin de la vie religieuse.

Le tableau que je viens de brosser sur Chabi-Kouma est sympatique et plein d'avenir. Il y a cependant une ombre au tableau à savoir le très petit nombre des mariages. Je suis décidé à faire violence au ciel pour que l'Esprit Saint se décide à éclairer tous ces jeunes sur ce sacrement qu'est le mariage chrétien, base de la réussite dans la vie familiale et la vie de tous les jours. Notre souhait, Eminence, c'est d'avoir l'immense joie de vous accueillir encore un jour à Chabi-Kouma pour bénir 10 ou 12 mariages chrétiens.

En attendant, je vous dis au nom de tout Chabi-Kouma : Amitiés de toujours et merci d'être venu chez nous.

Père Yves Calvez
Recteur de Chabi-Kouma

SOLUTION DU JEU
« LES SYNONYMES »
de la page 5

— *Légende* — *Mythe.*

A L'ECOUTE DU PAPE

(suite de la première page)

ce toujours plus grande la centralité de la personne humaine rachetée par Dieu.

En dernier lieu, les antagonismes et les conflits qui caractérisent une bonne part des relations dans le monde exigent que les laïcs se convertissent en artisans de réconciliation et de paix.

Une paix que vous devez obtenir pour vous-mêmes comme fruit de la grâce et de l'amitié avec Dieu. C'est la paix du Christ ; celle que lui seul peut nous donner, car c'est « la sienne » (Jn 14, 27) ; et il ne nous la donne pas « comme le monde la donne » (Jn 14, 27), car c'est un don divin.

Semez et diffusez donc la paix du Christ autour de vous. On vous donnera ainsi, comme le dit l'Evangile, le très noble nom de « fils de Dieu » (Mt 5, 9). Efforcez-vous d'arracher les racines des ressentiments, des conflits, des inimitiés. Promouvez en revanche la justice chez le puissant et l'humble, dans les institutions, le monde professionnel, dans les familles, en défendant la dignité de chaque personne. La justice est une valeur fondamentale, qui attribue à chacun ce qui doit lui appartenir : honneur, bonne réputation, biens temporels. Nous tous, et chacun de nous, devons nous sentir responsables de ce devoir, en cherchant à être toujours justes, pondérés, conscients devant Dieu de la transcendance de cette responsabilité.

8 mai 1990
Appel de Jean-Paul II
aux fidèles laïcs de Durango
(Mexique)

VOYAGE A TRAVERS NOTRE MONDE CULTUREL

(Suite de la page 4)

cio-politiques et économiques du royaume. L'exception à cette règle est la thèse de Doctorat de 3ème cycle soutenue par Etienne Adandé sur : Les sièges des rois d'Abomey et le siège Akan : analyse d'un contexte de civilisation à partir de la culture matérielle et artistique 1625-1890 **(Université de Paris I, octobre 1984). C'est d'ailleurs l'auteur de cette thèse qui a soutenu un mémoire de maîtrise sur les tentures et les bas reliefs du palais d'Abomey. Il embrasse ainsi dans ses travaux l'art et les cultures matérielles. En d'autres termes, à Abomey ou au Danxome, on connaît encore très mal l'histoire de chaque règne pour pouvoir établir l'évolution politique du royaume sans oublier la grave divergence existant à propos de la liste dynastique à Abomey (en l'occurence la non-reconnaissance du règne de Adandozan 1797-1818 par les princes d'Abomey) ?**

Pour Abomey comme pour les autres royaumes dont l'histoire est supposée connue, la plus grave lacune reste l'histoire des basses couches sociales (on dirait l'histoire du bas-peuple) que gouvernent rois et princes et sans lesquelles on ne saurait parler de royaumes. C'est justement ces classes sociales dites non-privilégiées qui,

— à travers le dur labeur de chaque jour, ont développé les différentes activités économiques,

— à travers leur nationalisme et leur courage ont constitué l'armée ou les armées redoutable (s)

— grâce à leur génie, ont fourni à ces royaumes, les outils de développement sans oublier la richesse et la beauté artistiques qui font encore l'orgueil de certains groupes socio-culturels de notre pays.

En outre, quelle est l'histoire des sociétés pré-Alladanu, pré-Danxomenu, pré-Hogbonu, bref l'histoire des groupes socio-culturels autochtones installés avant la formation ou fondation des grands royaumes ? Peut-on prétendre connaître l'histoire d'un pays tout en ignorant celle de son peuplement ? Le chiffre qui apparait dans la rubrique « Peuplement » du tableau n. 3 montre la gravité du problème et l'opportunité de l'urgence dans ce domaine.

Descendons de notre piédestal pour les nombreuses localités historiquement mal connues parce que périphériques ou mal intégrées aux grands ensembles politiques ; elles n'ont pas attiré la curiosité des chercheurs. Que savons-nous de Adjaji Kossoué, Dessa etc... ? Tout se passe comme s'il est plus facile de se faire une renommée dans le monde de la recherche en travaillant sur Abomey, Allada, Porto-Novo, Ouidah, Kouandé, Bio Guéra, Guézo, Gbéhanzin. Il importe et urge à notre avis d'oser initier des travaux sur le bas-peuple et ses multiples activités quotidiennes. C'est, dirions-nous, l'histoire au ras-du-sol ou l'histoire par en-bas.

CONCLUSION

Au terme de cet aperçu bibliographique sommaire et forcément lacunaire, nous constatons que l'histoire de la République Populaire du Bénin reste entièrement à écrire. Le travail à faire est immense. Ici comme ailleurs la moisson est abondante et nous souhaitons les ouvriers tout aussi nombreux car, en fait, nous sommes tous concernés. Que chacun se mette à écrire l'histoire de sa famille, de son quartier , de son village et les spécialistes auront les matériaux de base pour amorcer une synthèse de l'histoire de la République Populaire du Bénin. Comment peut-on écrire l'histoire de notre pays si les domaines tels que l'art, le peuplement, les cultures matérielles, l'archéologie continuent d'être mal connus ? On peut oser dire que sans les feuilles archéologiques l'histoire connue de certains royaumes comme celui d'Abomey ne l'est en réalité qu'à 10 — 15 %.

L'histoire au « ras du sol » à laquelle nous semblons inviter les chercheurs trouve déjà un écho favorable à travers les recherches toponymiques que vous avez initiées dans vos camps de vacances. Soyez-en remerciés car c'est un denier culturel que vous permettez à l'Eglise du Bénin de donner à la Banque de données historiques de notre pays.

Hyacinthe Dognon

SIGNAUX DE MISE EN GARDE

(Suite de la page 3)

voir faire front et s'assumer pleinement car l'indifférence frise souvent la couardise. La lâcheté est toujours haïssable. Il faut rendre ce témoignage au PRPB : il n'à jamais forcé qui que ce soit à occuper un poste de responsabilité ! Bien au contraire : il y mettait des conditions telles pour vous décourager, ou pour vous forcer à adhérer. Et la plupart de nos cadres qui avaient assumé des fonctions de responsabilité, s'ils ne les avaient pas eux-mêmes sollicité, ils avaient par contre accepté les conditions politiques et les usages du régime en place. Nuitament ! ... Nous connaissons plein de cadres à qui on n'a jamais osé proposer un de ces postes ... et pour cause !

Personne, à notre connaissance, n'avait été arrêté, jeté en prison, ou torturé, pour avoir refusé un poste ou une compromission. Nous avons encore en mémoire, en revanche, le cas resté célèbre de quelques intellectuels agents de l'Etat qui avaient refusé des postes ministériels ... au moment précisément où il y avait quelque risque à tenir tête au Pouvoir ! Dans la vie, Il faut, à certains moments, accepter la traversée du désert : c'est à cela qu'on reconnait les vrais hommes, les vrais patriotes. Parce qu'il n'y a pas de courage là où il n'y a pas de risque : nous ne demandons à personne d'actes gratuits, de bravade, de suicide mais seulement un peu de courage : le peuple, la nation sont en droit d'exiger des frères intellectuels et universitaires du caractère, un peu de dignité et un peu d'amour propre !

N'oublions pas.

C'est la lâcheté qui conduit à accepter l'inacceptable ;

C'est la lâcheté qui fait justifier l'injustifiable ;

C'est la lâcheté qui fait mentir, PARCE QUE NOUS SOMMES DEVENUS FONCIEREMENT ET PROFONDEMENT des tricheurs, des imposteurs.

C'est de la lâcheté et du mépris inconscient de soi que certains intellectuels béninois s'enorguellissent aujourd'hui ! quelle décadence, quelle infamie ?

Dans tous les pays du monde, les intellectuels — et les intellectuels chrétiens plus encore que les autres ! — sont « la lumière de leur monde, le sel de leur terre, le levain de la pâte »... Ils détiennent le savoir, et normalement le savoir-faire. Mais s'il y manque la moralité, s'ils ne font pas à la vérité, et si tous les moyens sont bons désormais pour accepter ou occuper un poste, acquérir une voiture, une maison, se faire une place au soleil, s'il n'y a plus de pays, il n'y a plus d'Etat .... que nous reste-t-il donc ? Le NEANT.

Pour être respecté,

Il faut se respecter

Il faut, chaque jour, chaque instant, s'efforcer d'être respectable !

A. A. G.

ACHETER, LIRE ET FAIRE CONNAITRE LE JOURNAL - LA CROIX DU BENIN - C'EST TRAVAILLER A SA SURVIE

CELA N'ARRIVE QU'AUX AUTRES

(Suite de la page 7)

jugement sur les actes et comportements des responsables ou des dirigeants, ou de se constituer partie civile contre des actes d'un gouvernement qui brime un individu ou un groupe de personnes, ou qui pose un acte ignominieux comme celui des déchets nucléaires enfouis chez nous.

La liberté d'expression n'est pas le droit de dire n'importe quoi : la liberté de dire ne sera jamais la liberté d'insulter, d'injurier, de diffamer, de proférer des menaces, de débiter des grossièretés et des obscénités. La critique honore quand elle respecte la vérité et les personnes. Il y aura incontestablement une grande et bonne éducation et une attitude courtoise et digne à observer lorsqu'on devra parler aux autres de ce qu'ils font bien ou mal.

REVALORISER LA FONCTION ET LE METIER DE JOURNALISTE

Il faut revaloriser la fonction et le métier de journaliste, cela est dans l'intérêt de tout le monde. La presse (écrite, radiodiffusée, télévisée...) constitue le quatrième pouvoir : ainsi le chroniqueur de radio ou de télévision détient un pouvoir réel, celui de « parler sans être immédiatement contesté », et comme tous les pouvoirs, celui-là aussi peut corrompre. Lorsqu'on écoute un journaliste, ou lorsqu'on le lit, et qu'on en rit, il y a incontestablement quelque chose de grave qui est arrivé !...

Quoi qu'il en soit, il faut que cela devienne une règle de ne plus jamais ou même inquiéter un journaliste — pas même un citoyen quelconque ! — pour ce qu'il a dit ou écrit..., il faut que cela devienne une tradition de traduire en justice pour diffamation ou autres délits du genre, et de juger rapidement et équitablement, sans argutie et artifice inutiles de procédure, tous les « manquements à la vérité » sous le couvert de la liberté d'expression !

Imagine-t-on un peu ce qui serait advenu du Dahomey si depuis le 26 octobre 1972 — salué et applaudi par la plupart des Dahoméens y compris par ceux que le coup d'Etat a renversé — notre Pays n'avait connu un minimum de liberté d'expression, que tout le monde avait pu dire sans être inquiété ce qui n'allait pas, et que ceux qui nous gouvernaient avaient eu l'humilité et l'honnêteté d'en tenir compte ?... Quel gâchis aurions-nous évité !...

Ne pas accepter l'inacceptable, ce n'est pas forcément héroïque. Beaucoup de gens, depuis 1972, ont refusé, chacun dans son domaine, civil ou militaire, homme et femme, de faire ce qui avilissait leurs consciences et régressait notre pays. Naturellement, ils ont perdu leur emploi, les avantages et honneurs afférents à leurs fonctions ; certains ont perdu leur liberté, si ce n'est leur vie... Qu'importe : ils ont fait ce qu'ils pensaient devoir faire, non point en héros, mais simplement en hommes libres, responsables et respectables... dans le silence peut-être mais assurément dans la dignité.

Pour être respecté,

Il faut se respecter,

Il faut être respectable !

Adrien Ahanhanzo-Glèlè

L'AFRIQUE ET LE MONDE AU FIL DES JOURS... L'AFRIQUE ET LE MONDE AU FIL DES JOURS... L'AFRIQUE ET LE MONDE AU FIL DES JOURS...

CONGO : ENTRE LE MULTIPARTISME ET LE PARTI UNIQUE, QUE CHOISIR ?

Les Congolais vivent dans l'attente d'une ère nouvelle, celle de la démocratie multipartiste. Quant aux membres du Parti congolais du travail (PCT), ils redoublent d'ardeur pour conserver le Parti unique. Mais jusqu'à quand peuvent-ils aller à contre-courant de l'histoire ?

La République Populaire du Congo fait partie des pays africains qui prônent encore un Marxisme-Léninisme pur et dur. La voie socialiste du développement reste une option fondamentale dans toute action du gouvernement. Arrivé au pouvoir en 1979, le Président Denis Sassou-Nguesso a tôt fait de parfaire le système idéologique avec la redynamisation des structures du Parti congolais du Travail (PCT), Parti unique. Au fil des ans, le PCT a renforcé ses structures dans les différentes régions, dans les sociétés, offices et entreprises diverses. La jeunesse a été massivement embrigadée. La direction nationale de l'Union de la jeunesse socialiste congolaise (UJSC) a multiplié ses cellules sur toute l'étendue du territoire national. « Les jeunes socialistes pillulent dans tous les établissements secondaires et universitaires et organisent des conférences-débats afin de renforcer la conviction politique de leurs camarades sur les principes du Marxisme-Léninisme et sur la voie socialiste du développement. Cette campagne de « matraquage idéologique » ne rencontre apparemment pas de grosses oppositions. La jeunesse congolaise est très peu politisée. Elle est plus portée vers certains plaisirs : la musique et les boissons ... que vers les débats politiques. Le même comportement, à quelques variantes près, s'observe chez les adultes. Terrifiés par certains « montages politiques » qui ont conduit à des situations déplorables, ils préfèrent passer le temps dans les boîtes de nuit et les buvettes. Le débat politique est consciencieusement évité. « Lorsque vous êtes quelque part, sachez qu'autour de vous, il y a des agents de renseignements. Ils sont partout et vous écoutent pour rapporter. Si jamais vous parlez mal du Président ou d'autres dirigeants politiques, vous risquez votre vie, car toutes sortes de choses peuvent vous arriver » nous a confié un Congolais.

DE MANŒUVRES POLITIQUES

En fait, la chose politique semble ne préoccuper que les gens du Nord du pays. Le Président originaire du Nord, aurait favorisé une régionalisation à outrance du pouvoir au détriment des populations du Sud et du Centre du pays. Ainsi, le pouvoir est-il obligé aujourd'hui d'user de méthodes policières pour contenir les contestations. Les populations du Sud sont frustrées, mais incapables de réagir. L'opposition demeure donc sournoise. Cette situation est judicieusement exploitée par le pouvoir. Ainsi au moment où un vent de démocratie souffle en Afrique, les autorités de Brazzaville lancent de grandes manœuvres politiques visant à préparer l'opinion publique congolaise à refuser ou à retarder le multipartisme. Des marches de soutien au PCT, parti unique, sont organisées dans toutes les régions du pays à grands renforts de publicité médiatique. La télévision et la radio congolaise sont mises à contribution pour faire large échos du « NON au multipartisme » de certaines couches de la population. On redouble d'ingénuosité pour démontrer les inconvénients du multipartisme. De l'autre côté, on retrouve une majorité silencieuse composée surtout des intellectuels qui s'estiment muselés par un système de parti unique avilissant. Ils souhaitent l'instauration d'une démocratie pluraliste seul garant des libertés publiques et de l'intérêt national. Réduits au silence par une offensive sans limites des caciques du PCT, les réformateurs agissent dans la clandestinité. L'objectif est de susciter un engouement potentiel pour le multipartisme au Congo à l'instar des autres pays africains. Même action à l'étranger où les opposants au régime de Brazzaville ne cessent d'évoquer lors des conférences, les méfaits du régime et du Parti unique au Congo. Seulement, si au niveau de la majorité des membres du PCT, il ne fait aucun doute qu'il faut préserver à tout prix le Parti unique, les intentions réelles du Président Denis Sasso-Nguesso restent impénétrables pour le moment. Il observe une attitude très énigmatique sur toutes ces préoccupations. A la dernière session ordinaire des élus du peuple dont les travaux ont eu lieu en juin dernier, il s'est contenté d'indiquer que « la prochaine session du comité centrale du PCT examinera la question ». Dans tout le pays, c'est avec impatience que cette session est attendue pour fixer l'opinion publique nationale et internationale sur la nouvelle orientation du gouvernement. Dans tous les ces, les autorités de Brazzaville doivent mesurer la portée de leur décision à l'issue de cette session. Les germes d'un mécontentement populaire s'observent déjà sur le terrain. La crise en effet a affecté l'environnement économique de ce pays. Les entreprises sont en faillite. Les licenciements et autres compressions dans les sociétés deviennent fréquents. La chute du prix du pétrole a aggravé les difficultés économiques du Congo. Tout ceci, ajouté à la condition posée désormais par la France pour l'octroi de l'aide n'est pas de nature à rendre la tâche facile aux conservateurs impénitents qui ont saigné à blanc l'économie congolaise à travers les détournements de deniers publics. « Ces Ministres et ces membres du Parti sont des milliardaires. Ils ont pillé les ressources pétrolliers et plusieurs autres biens naturels de notre pays. Ils disposent de plusieurs villas dans Brazzaville et dans les régions. Ils sont aussi actionnaires anonymes dans plusieurs sociétés » nous a expliqué avec indignation, un professeur de lycée de Brazzaville. Le général Denis Sassou-Nguesso a donc le dos au mur et devra choisir, à la prochaine session du comité central du PCT, entre le totalitarisme et la démocratie, c'est-à-dire entre le Parti unique et le multipartisme.

Iréné A. Zannou

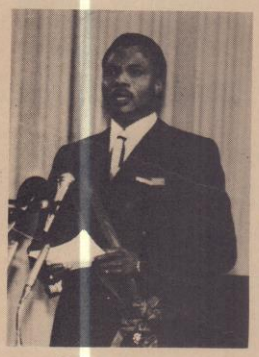

Denis Sassou-Nguesso

LA CROIX DU BENIN

Rédaction et Abonnements «LA CROIX DU BENIN» B. P. 105 - Tél. 32-11-19

Comptes : C. C. P. 12-76 BCB N° 40-00-033500-69 COTONOU

Directeur de Publication BARTHELEMY CAKPO ASSOGBA

Dépôt légal n° 995

Nous remercions tous spécialement les personnes qui donnent un

Abonnement de Soutien ..... *4000 à 6000 F CFA (80 à 120 FF)*
Abonnement de Bienfaiteur ..... *6000 à 8000 F CFA (120 à 160 FF)*
Abonnement d'Amitié ..... *8000 F CFA et plus (160 FF et Plus)*
Changement d'adresse ..... *100 F CFA*

	Ordinaire	Avion
- Bénin	2400 F CFA	
- Côte-d'Ivoire, Burkina Faso, Niger, Mauritanie, Sénégal, Togo	2500 F CFA	3460 F CFA
- Gabon, Tchad, Congo (Brazza), Cameroun, R. C. A.	2500 F CFA	3640 F CFA
- France	50 FF	88,40 FF
- Nigéria, Gambie, Ghana, Libéria, Sierra Leonne	3200 F CFA	4200 F CFA
- Kinshasa (Zaïre)	3200 F CFA	6000 F CFA
- Kenya, Angola, Ouganda, Tanzanie	3200 F CFA	7000 F CFA
- Europe (moins la France)	3200 F CFA	5100 F CFA
- Amérique (Nord - Centrale - Sud)	3200 F CFA	7000 F CFA

IMPRIMERIE NOTRE-DAME TEL. 32-12-07 COTONOU (REPUBLIQUE DU BENIN)

CHRISTIANISER NOS CEREMONIES ET CERTAINES PRATIQUES

L'on sait que Ouidah, l'une des anciennes villes du Bénin, est l'un des berceaux de la culture dans notre pays et se doit, partant, d'être un centre d'expansion de l'inculturation chez nous.

Le récit ci-après en est une illustration.

La collectivité Simènou Allognon Toupé, est l'une des nombreuses collectivités de la ville de Ouidah. Elle a pour chef à sa tête, Monsieur Fernand Toupé dit : « Dââ Mifan », ancien fonctionnaire du trésor retaité depuis 1955 et intrônisé officiellement en 1963. Dââ Mifan est un des notables très remarqués de la ville, catholique pratiquant et ami d'une grande partie du clergé. La collectivité dont il est le chef, comme tant d'autres de Ouidah et du Bénin, est dotée d'un temple des mânes bien entretenu où chaque année on immole des poulets et cabris et où sont faits d'autres sacrifices sous prétexte de donner à manger aux ancêtres. « Dââ Mifan », catholique pratiquant avons-nous dit, présidait donc depuis son intronisation, à ces cérémonies et pratiques comme bon nombre de chefs de collectivité de Ouidah. Et voilà qu'à la surprise de tous et à l'issue d'une messe qu'il a demandée pour le 2 janvier 1990, messe qui réunissait un grand nombre des membres de la famille, « Dââ Mifan » a fait la déclaration « Bombe ». Elle stipulait à toute la collectivité Simènou Allognon Toupé que, pour compter de ce jour, les sacrifices d'immolation aux mânes n'auront plus lieu. Ils seront remplacés par une imposante veillée de prière pour les morts, veillée suivie d'une messe le lendemain pour le repos des âmes des défunts de la collectivité. A la fin de ladite messe, une restauration sera organisée à l'intention de tous les membres de la collectivité. Il a de plus tenu à ce que cette veillée et cette messe aient lieu à la date retenue pour les sacrifices. C'est ce qui fut fait le 28 janvier dernier.

Puisse cet acte de courage faire tâche d'huile à Ouidah et dans tout le Bénin.

Pierre Fernand TOUPE

IMPOTS-TRESOR: A QUAND LA FIN DE LA GUERRE DES PRIMES ?

(suite de la première page)

impôts et taxes à la Direction des Impôts. Dès lors le mécontentement des agents du Trésor a augmenté d'un cran. Désormais, les trésoriers sont résolus à se battre becs et ongles pour obtenir le recouvrement des impôts. Lors de leur première rencontre avec le nouveau Ministre des Finances, ils ont indiqué que « le climat sain de travail au Trésor et donc au Ministère des Finances passe par le règlement de ce conflit entre le Trésor et les Impôts ». Le fait d'avoir mis en exécution leur menace de grève le lundi 25 juin dernier, est la preuve de la détermination subite des travailleurs de cet organisme de l'Etat à faire aboutir à tout prix leurs revendications.

UNE SITUATION DELICATE

La grogne au Trésor n'est apparemment pas des plus simples. De sources généralement bien informées, on indique que le transfert du recouvrement des impôts et taxes assimilées de la Direction du Trésor et de la Comptabilité publique à la Direction des Impôts est le résultat d'une grosse magouille qui impliquerait certains dirigeants du Parti de la Révolution Populaire du Bénin (PRPB) et quelques membres du gouvernement. Dans un droit de réponse adressé aux organes de presse, le Syndicat national des agents de la Trésorerie du Bénin (SNATB) révèle qu'à la réception d'une fiche d'un cadre de la Direction des Impôts, prétendu patriote, le Président du Comité central du PRPB défunt, avait décidé unilatéralement, politiquement et sans étude préalable par directive n° 876-C/PCC du 4 juillet 1988 de transférer le recouvrement à la Direcctcion des Impôts ». Décision politique ou décision opportune ? On constatera en tout cas que le nouveau Ministre des Finances, M. Idelphonse Lemon reste pondéré devant ce conflit. « Je n'ai pris position pour aucune régie financière. J'ai hérité d'une structure déjà existante. Ce que j'ai fait a été de mettre les moyens à la disposition de ceux qui font le recouvrement pour un meilleur rendement » a expliqué M. Lemon aux trésoriers lors de la séance de travail du 21 juin dernier.

LUCIDITE DANS LES REVENDICATIONS

De toute évidence, la crise dans ce secteur est loin d'être réglée. Sont-ils certains, preuve à l'appui, de pouvoir affirmer que dans le passé le recouvrement des impôts a été correctement assuré ? N'ont-ils aucune défaillance, aucune négligence,... à se reprocher, tant sur le plan professionnel que sur le plan de la moralité ? Même le séminaire sur les Finances publiques annoncé par le Ministre des Finances pour réfléchir sur les différents problèmes de ce département n'a pas calmé les ardeurs : ceci explique peut-être cela. Dès lors une question se pose. Pourquoi les trésoriers s'acharnent-ils à défendre leurs intérêts particuliers au point d'envisager de bloquer tout le système de la Trésorerie du pays ? Certes les travailleurs de ce service financier de l'Etat qu'est le Trésor ont le droit de défendre leurs intérêts matériels et financiers. Mais il importe d'observer de la lucidité dans les revendications afin de ne pas compromettre la vie des différents services administratifs du ministère. En déclenchant des mouvements de débrayage successifs, les trésoriers risquent à nouveau de créer de nouvelles difficultés de trésorerie lorsqu'on sait que le budget de l'Etat est essentiellement fiscal. Déjà ce budget accuse un lourd déficit et on se demande si le Gouvernement de transition parviendra à assurer la régularité des salaires jusqu'au terme de son mandat. Aussi les dirigeants politiques se doivent-ils d'examiner avec plus de rigueur ce volet de transfert du recouvrement des impôts et taxes assimilées de la Direction du Trésor et de la Comptabilité publique à la Direction des impôts. Cela permettrait de dégeler la situation et de remettre les uns et les autres au travail.

La Rédaction

A L'ILE DE GOREE AU LARGE DE DAKAR, L'APARTHEID AU TRIBUNAL EN DECEMBRE 1990

« La véritable partie plaignante à cette barre, déclarait en 1946 le procureur américain Robert Jackson au procès de Nuremberg, c'est la civilisation ».

Après Nuremberg où pour la première fois étaient jugés des crimes contre l'humanité, l'histoire retiendra-t-elle le nom de Gorée, petite île sénégalaise au large de Dakar, parce que doit s'y tenir en décembre 1990 le « procès de l'apartheid » ? Un homme en est convaincu. Benoît Ngom, 40 ans, docteur en droit, historien, président de l'Association des juristes africains (AJA). Il compte bien organiser ce procès « parce qu'il n'est pas normal qu'un fléau comme l'apartheid puisse disparaître comme si de rien n'était. Les peuples d'Afrique et le monde entier doivent organiser un procès qui permette à la postérité de disposer d'un jugement objectif. Hier on disait 'plus jamais le nazisme, aujourd'hui nous disons 'plus jamais l'apartheid'. Il y aura Gorée comme il y a eu Nuremberg. »

Le procès de l'apartheid est un projet d'une ambition auquel sont associés l'OUA, l'organisation de la Conférence islamique et des organisations de juristes du monde entier. Les Libéraux blancs sud-africains soutiennent le projet, à partir du moment où toutes les garanties d'impartialité leur seront données. « Il n'y a pas de raison que les Africains ne puissent pas écouter leurs adversaires comme les alliés ont écouté les nazis à Nuremberg. C'est cela, la civilisation. »

— Mais pourquoi faire ce procès à Gorée ?

« Mais c'est là, au moment de la traite des Noirs et de l'esclavage, qu'est né l'apartheid. Ce fut le début du processus : des Blancs, pour la première fois, ont pris des Noirs et en ont fait des sous-hommes, les privant de leur identité, de leur langue, de leur qualité d'homme. Il nous paraît symbolique aujourd'hui d'achever à Gorée l'Histoire entamée à Gorée il y a des siècles... »

OMNISPORTS : LE PROJET OLYMPAFRIQUE OU LE SPORT DE MASSE EN AFRIQUE

(Suite de la page 5)

xe l'ensemble des matériaux et équipements susceptibles d'entrer dans la réalisation ; il peut enfin apporter divers dons, en nature ou en espèces. Le Comité international olympique supporte les études architecturales et techniques, le suivi des travaux. L'UNESCO est appelée, elle, à soutenir plus particulièrement les volets socio-éducatif et culturel de chaque projet. On attend aussi une bonne partie des ressources de la contribution de sponsors (avec, par exemple, la location d'espaces publicitaires) et de mécènes nationaux ou internationaux. Dans le cas du projet de la Somone, les mécènes (essentiellement locaux) et sponsors ont respectivement apporté 5 et 10 millions de francs CFA pour le financement de la réalisation.

Federico Mayor
Directeur général de l'UNESCO

AU MOINS UN CENTRE-PILOTE DANS CHAQUE PAYS D'AFRIQUE

Le coût des projets de Mbacké (Sénégal), de Yopougon et de Soubré (Côte d'Ivoire) s'étage entre 25 et 35 millions de francs CFA chacun. Ils sont les premières pierres d'un véritable réseau, qui doit voir se constituer au moins 1 centre-pilote dans chaque pays africain. Ainsi le programme Olympafrica pourra-t-il s'étendre, par l'émulation, dans le moindre recoin d'Afrique ?

Cette idée de réaliser des centres sportifs simples, bon marché, à vocation polyvalente pourrait bien intéresser aussi les pays mieux nantis. A la suite d'un appel lancé par le Fonds international pour le développement de l'éducation physique et du sport (FIDEPS) de l'UNESCO, et par l'Association internationale pour la promotion d'activités physiques et culturelles (ASC), un projet modulable conçu par un cabinet d'architectes, a été adopté par une municipalité française, Saint-Clair-sur-Epte. Son coût (150 millions de francs CFA) reste cependant élevé. Il montre, en tout cas, qu'une direction est tracée...

Thierry Perret

CULTIVER DU MAIS SANS PLUIES

Entre le semis, en novembre, et la récolte, en février, le maïs de la station d'Ativémé au Sud-ouest du Togo n'a pas reçu une seule goutte d'eau. La récolte a pourtant été la même que celle obtenue en fin de saison des pluies. Pour la troisième année consécutive, les expériences menées par l'Institut National des sols (INS) et l'ORSTOM (Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération) ont été concluantes. Lorsqu'il existe une « nappe perchée », c'est-à-dire un réservoir d'eau proche de la surface du sol qui demeure longtemps après les pluies, on peut cultiver à n'importe quelle période de l'année. En trois mois, la variété de maïs testée choisie pour sa précocité et sa résistance à la sécheresse en a fait la preuve. Ce maïs de contre-saison, récolté au moment où le prix de vente monte, est très avantageux pour l'agriculteur. En rentabilisant cette période habituellement inactive et infructueuse, le producteur est ainsi mieux armé pour aborder la nouvelle campagne agricole.

Etendues à d'autres sites, en particulier à certains bas-fonds, ces expériences prometteuses vont être poursuivies durant plusieurs campagnes avant d'être vulgarisées auprès des paysans.

Laboèpe Djamongue

GRECE : LA MARQUE DE VETEMENTS « JESUS » INTERDIT

Les Grecs ne pourront désormais plus acheter « Jésus », une marque de jeans et de tee-shirts. Le tribunal suprême grec a récemment interdit à la fabrique Aris Tsatsoulis de confectionner des vêtements sous ce nom. La décision prise par le tribunal met fin à une querelle qui oppose depuis six ans cette fabrique à deux prêtres de l'archevêché orthodoxe d'Athènes. Le tribunal a donné raison aux deux ecclésiastiques, déclarant que l'utilisation du nom de « Jésus » ou d'autres symboles religieux pour désigner des marchandises est « un abus et doit être interdit en toute circonstance ».

CAMEROUN

La Fraternité bénédictine (7 moines : 4 Suisses, et 3 Camerounais) du mont Febé, à Yaoundé, assure parmi ses activités la direction d'un musée, l'un des plus connus dans le monde pour la conservation de l'art africain.